

INVESTISSEMENT QUÉBEC:

une organisation performante



IQ Investissement
Québec

RAPPORT ANNUEL 2004-2005

○—Table des matières

4	Introduction
9	Profil de la Société
10	Faits saillants
12	Message du président-directeur général
14	Message du comité de direction
17	Revue globale des activités de financement
18	Résultats globaux
19	Résultats par région administrative
20	Résultats par secteur d'activité économique
21	Résultats par type d'intervention financière
23	Revue détaillée des activités et des résultats
25	Orientation 1 : Inciter les PME à investir et à créer des emplois
27	Orientation 2 : Gérer des outils de développement économique
35	Orientation 3 : Améliorer la performance
38	Orientation 4 : Optimiser le service à la clientèle
41	Gestion
42	Régie d'entreprise et structure organisationnelle
46	Instruments de gestion
47	Gestion des risques
49	Ressources humaines
51	Information financière
53	Revue de l'activité financière par la direction
56	États financiers
89	Renseignements supplémentaires
92	Retombées économiques
101	Produits financiers et fiscaux gérés par Investissement Québec
103	Modifications survenues en cours d'année
104	Code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration
106	Déclarations relatives à divers règlements
107	Liste des points de service d'Investissement Québec

Investissement Québec : une organisation performante

au service des entrepreneurs,

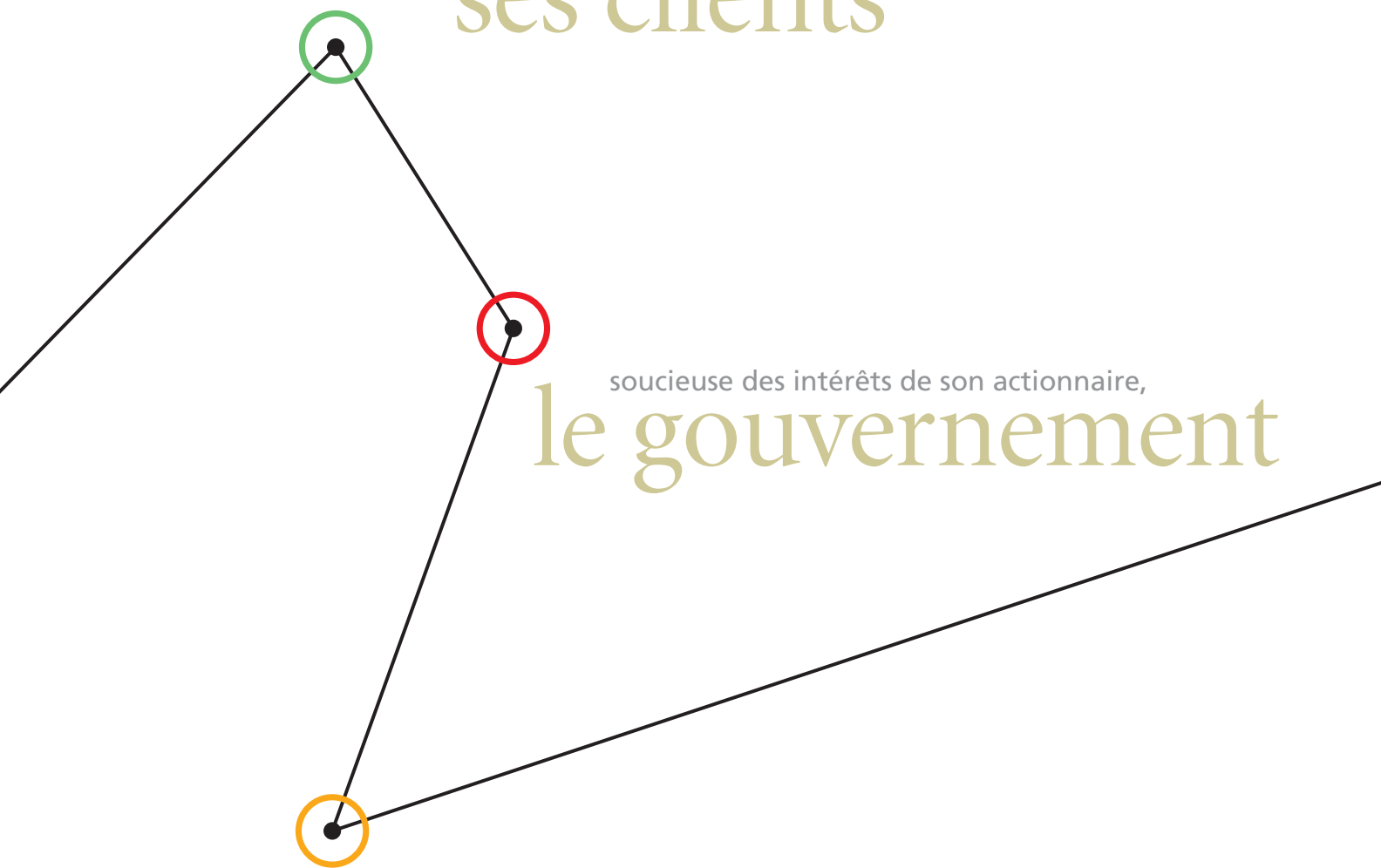
ses clients

soucieuse des intérêts de son actionnaire,

le gouvernement

forte du savoir-faire de

ses employés



Élaboration des contenus et rédaction :
Direction de l'évaluation de la performance
et Direction de la comptabilité et de la trésorerie
Révision : Direction des communications et du marketing
Éditique : FormaConseil inc.
Infographie : Caractéra
Design : Parallèle, designers d'images de marque
Photos : François Brunelle
Coordination de la création et de la production :
Direction des communications et du marketing

© Investissement Québec, juin 2005
Dépôt légal – 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-44650-X

Note : Dans ce document, les ministères sont désignés
par les appellations en vigueur au 31 mars 2005.

Déclaration du président-directeur général

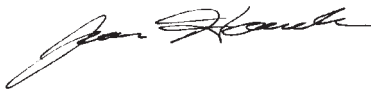
L'information contenue dans le présent rapport annuel relève de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel 2004-2005 d'Investissement Québec :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats et les valeurs de la Société;
- présentent les objectifs, les indicateurs et les résultats;
- présentent des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel, ainsi que les contrôles afférents à ces données, sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2005.

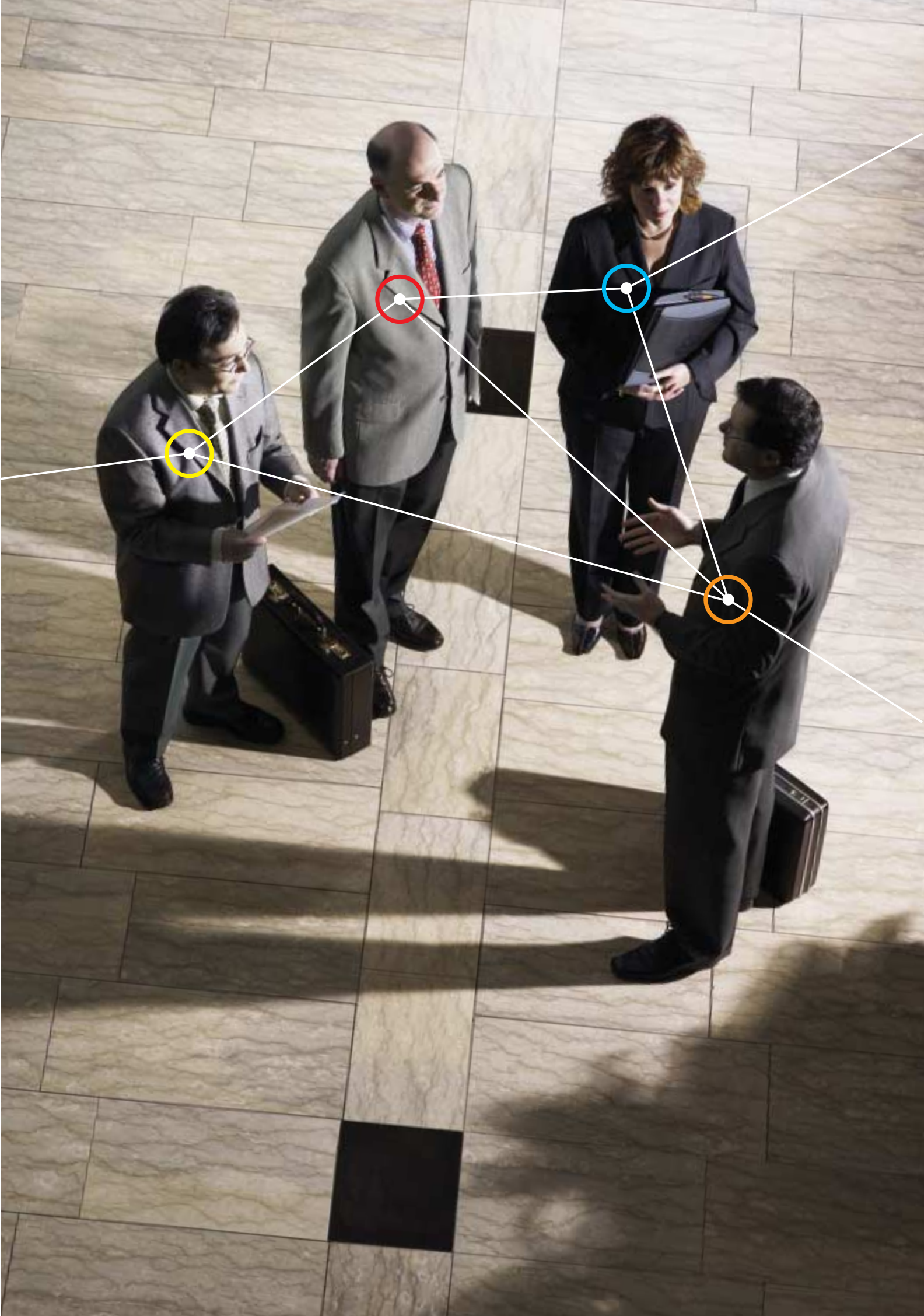
Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Houde', written in a cursive style.

Jean Houde

Québec, le 31 mai 2005

Introduction



Offrir du financement complémentaire

Lorsque le fabricant de vannes d'acier H. Fontaine a décidé, en 2004, d'investir 1 M\$ pour augmenter ses exportations aux États-Unis et en Europe, il a fait appel à Investissement Québec. Il a ainsi obtenu une garantie de remboursement sur un prêt qui lui a permis d'acheter de l'équipement, d'augmenter sa productivité et d'ouvrir des filiales en Irlande, en Angleterre, en France et au Brésil. Toujours avec l'appui d'Investissement Québec, l'entreprise a pu augmenter sa marge de crédit à l'exportation de 1,5 M\$ pour intensifier ses efforts de commercialisation et d'expansion en Europe.



Serge Parenteau, Investissement Québec;
Hélène et André Fontaine, H. Fontaine





Faciliter l'accès aux services

Un spécialiste en financement du bureau de Laval d'Investissement Québec se rend chaque semaine aux CLD de Terrebonne ou de Saint-Jérôme pour rencontrer les entrepreneurs des MRC avoisinantes. Cette initiative régionale est le fruit d'une réflexion entreprise par les CLD Rivière-du-Nord et des Moulins et par Investissement Québec afin de mettre en commun leur expertise et de mieux servir la clientèle locale.

— Profil de la Société

Mission

Favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique et à la création d'emplois.

Vision

Être reconnue comme une organisation performante auprès de nos clients, du gouvernement et de nos employés.

Valeurs

La compétence, l'esprit d'équipe et d'initiative.

La confiance, l'ouverture et l'efficacité, sur lesquelles se fonde la relation de service avec la clientèle.

L'efficacité, la rigueur et la transparence de la gestion.

Champ de compétence

Nous offrons des produits financiers complémentaires à ceux des institutions financières privées ou publiques.

Nous gérons des outils de développement économique pour le compte du gouvernement.

Nous offrons une expertise en matière de financement et de mesures fiscales.

Nous offrons une expertise en matière de prospection étrangère.

Clientèle

Entreprises

Investisseurs

Ministères et organismes gouvernementaux

Partenaires

Institutions financières

Ministères et organismes gouvernementaux

Associations régionales ou sectorielles

Mouvement coopératif

Organismes de l'économie sociale

Sociétés de capital de risque

— Faits saillants

Investissement Québec est depuis longtemps un partenaire privilégié du développement économique au Québec. Démarrer une nouvelle entreprise, accroître la productivité et la compétitivité, conquérir de nouveaux marchés, soutenir l'innovation, voilà les types de projets qu'Investissement Québec a aidé à concrétiser en 2004-2005. Les points saillants suivants démontrent la performance de la Société, qui a su encore une fois répondre aux objectifs qui lui étaient assignés.



financement

- 1 247 interventions financières pour appuyer 926 entreprises québécoises et étrangères
- Financement total de 936,4 millions de dollars
- Projets prévus d'immobilisations, d'exportation, de R-D et d'accroissement de fonds de roulement de 3,8 milliards de dollars
- Près de 7 600 nouveaux emplois, selon les prévisions des entreprises

outils de développement économique

- Mise en place du Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI) et du Fonds d'intervention économique régional (FIER)
- 2 000 attestations ou certificats délivrés aux entreprises pour qu'elles bénéficient de crédits d'impôt

service à la clientèle

- 90 % de la clientèle satisfaite des services reçus
- 90 % des partenaires financiers satisfaits de leur relation avec Investissement Québec
- 95 % des interventions financières approuvées et gérées régionalement



prospection internationale

- Réseau élargi de prospection à l'étranger, qui compte aujourd'hui 6 bureaux dans le monde



gestion efficace

- Autofinancement de 46 % des frais d'administration
- Revenu net de 51,8 millions de dollars

Sommaire du financement autorisé en 2004-2005

	Financement complémentaire	Outils de développement économique	Total
Interventions financières	772	475	1 247
Financement autorisé	250,6 M\$	685,8 M\$	936,4 M\$
Valeur déclarée des projets	846,6 M\$	2 949,0 M\$	3 795,6 M\$
Nouveaux emplois déclarés ⁽¹⁾	3 829	3 762	7 591

(1) Selon la planification fournie par les entreprises.

Sommaire des autres activités réalisées en 2004-2005

Mesures fiscales liées à la création d'emplois	
Nouveaux certificats et attestations	221
Renouvellement d'attestations	1 779
Total des certificats et des attestations délivrés	2 000
Investissements étrangers	
Nombre de projets	44
Valeur déclarée des projets	507,0 M\$
Nouveaux emplois déclarés	1 810
Recommandations auprès d'organismes externes	82

Principaux résultats financiers en 2004-2005

Valeur du portefeuille	3 296,1 M\$
Revenu net	51,8 M\$
Avoir	279,0 M\$

— Message du président-directeur général

En 2004-2005, nos résultats sont supérieurs aux objectifs fixés et ont dépassé le cap des 1 200 financements.

Notre action s'est articulée autour de quatre grandes priorités : le développement des affaires, la gestion du risque, la qualité du service et l'autofinancement de nos frais d'administration. Ces orientations de fond ont jeté les bases de notre plan d'affaires, qui a été approuvé par le gouvernement en septembre 2004 et qui encadre nos objectifs annuels en matière de financement des entreprises, d'amélioration de notre performance financière et d'accroissement de la qualité du service à la clientèle.

Nous avons réalisé 1 247 financements totalisant 936 millions de dollars, ce qui dépasse largement les objectifs établis dans le plan d'action déposé en début d'exercice. La valeur des projets financés est estimée à 3,8 milliards de dollars. Selon les prévisions des entreprises, près de 7 600 emplois devraient être créés dans le cadre de la réalisation de ces projets et 49 000 emplois seront préservés. Nous avons également poursuivi notre travail d'administration des mesures fiscales, pour lesquelles nous avons délivré 2 000 attestations aux entreprises admissibles dans toutes les régions du Québec. Ce total comprend 221 nouvelles attestations, dont les deux tiers ont été octroyés à des entreprises situées dans les régions ressources. En outre, deux outils de développement économique ont été mis en place pour offrir aux entreprises de nouvelles sources de financement adaptées au contexte d'aujourd'hui, soit le Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI) et le Fonds d'intervention économique régional (FIER).

Au chapitre de la prospection internationale, nous avons contribué à la concrétisation de 44 projets d'investissements étrangers, d'une valeur totale de 507 millions de dollars. Nous avons aussi déployé nos équipes à l'étranger en inaugurant cinq bureaux. Des démarcheurs professionnels sont maintenant en poste dans les délégations du Québec à Paris, à Londres, à Munich, à New York, à Chicago et à Los Angeles.

Pour ce qui est du Québec, nous avons lancé une opération de développement des affaires qui, à terme, permettra d'élargir considérablement notre clientèle et de mieux répondre à ses besoins. Nous avons d'ailleurs ouvert deux bureaux, à Anjou et à Saint-Georges-de-Beauce, afin d'étendre notre présence dans des régions dynamiques et à fort potentiel d'investissement.

En déposant notre nouveau plan d'affaires, nous nous étions fixé l'objectif d'accroître de façon importante le pourcentage d'autofinancement de nos frais d'administration afin de réduire la participation du gouvernement à cet égard. Nos efforts ont porté fruit : les revenus d'Investissement Québec atteignent 175 millions de dollars cette année et nous avons réussi à financer 46 % de nos frais d'administration, une augmentation marquée par rapport à l'an dernier. Sur cette lancée, nous prévoyons financer entièrement ces frais d'ici trois ans.

Je suis fier de ces résultats, qui traduisent à la fois la pertinence de notre mission et la qualité du travail que nous accomplissons pour les entreprises. Cet exercice m'a offert l'occasion de prendre personnellement la mesure de ces deux pôles de notre action dans le cadre d'une tournée des régions. J'ai pu rencontrer plus de 2 500 entrepreneurs, représentants d'institutions financières et autres partenaires avec lesquels nous travaillons quotidiennement.

Plusieurs m'ont affirmé que, même si elle existe depuis 1998, Investissement Québec gagne à être mieux connue. Beaucoup m'ont parlé de la compétence et du professionnalisme de nos spécialistes. C'est là une des pierres angulaires de notre réussite : des équipes performantes présentes partout au Québec et capables de faire la différence dans les projets d'entreprises prometteuses, voilà qui explique le taux de satisfaction de 90 % que nous enregistrons chaque année dans notre sondage sur la satisfaction de la clientèle.

En 2005-2006, nous continuerons à suivre nos quatre grandes orientations. Nous intensifierons nos efforts de développement des affaires en appliquant une stratégie intégrée, orientée vers les clients et la qualité du service. Nous poursuivrons notre travail d'amélioration de notre performance financière dans l'optique d'atteindre nos objectifs d'autofinancement des frais d'administration. Nous travaillerons à accroître encore davantage le haut taux de mobilisation du personnel au regard des objectifs de la Société. Enfin, nous appuierons l'action de notre filiale IQ FIER inc. et de la société en commandite FIER Partenaires afin d'assurer le succès du Fonds d'intervention économique régional.

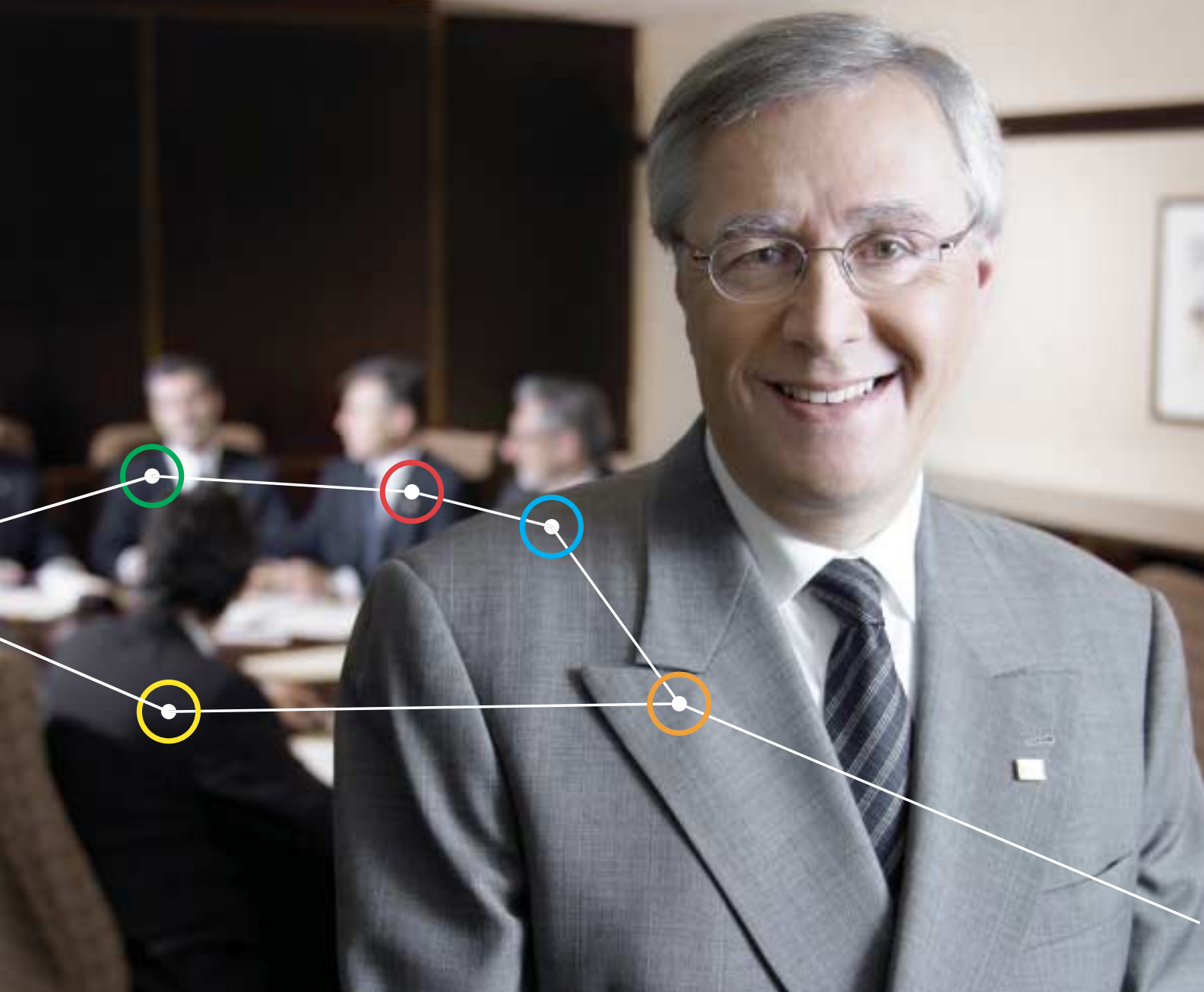
En cours d'exercice, M. Éric Bédard, M. Georges Felli, M. Marcel Leblanc et M. André Monette ont quitté le conseil d'administration de la Société. Je tiens à les remercier de leurs services dévoués et à saluer, par la même occasion, l'arrivée de nouveaux membres : M^{me} Mélanie Kau, M. Gilles Demers, M. Yves Lafrance et M. Michel R. Saint-Pierre.

Je souligne enfin la contribution essentielle du comité de direction et de tous les membres du personnel d'Investissement Québec. Sans leur compétence, leur engagement et leur soif d'excellence, l'organisation performante que nous mettons au service du Québec ne pourrait exister.

Le président-directeur général,



Jean Houde



○— Message du comité de direction

Investissement Québec a l'ambition d'être reconnue comme une organisation performante par ses clients, le gouvernement du Québec, qui est son actionnaire, et ses employés. Cette vision, nous avons contribué à la définir et à la concrétiser.

Convaincus de l'importance de se concerter dans l'action et fermement décidés à le faire, nous avons privilégié le travail d'équipe. Nous avons établi les grandes orientations et les objectifs du plan d'affaires 2004-2007 de la Société ainsi que les actions envisagées dans la première année de cette planification triennale.

Ensemble, nous avons travaillé à la réalisation des buts fixés en 2004-2005. Nous poursuivrons ce travail avec la même détermination en 2005-2006.

Au premier plan et dans le sens horaire :

- Claude Dulude, vice-président à l'exploitation
- Jean Larivée, vice-président à la gestion du crédit et du risque
- André Côté, vice-président à l'administration
- Mario Lebrun, vice-président à la prospection des investissements étrangers
- Pierre B. Lafrenière, secrétaire général et vice-président aux affaires juridiques
- Michel Deschamps, vice-président aux mandats gouvernementaux

Le comité de direction s'est réuni seize fois en 2004-2005. Les comptes rendus de ces réunions sont à la disposition de tous les membres du personnel d'Investissement Québec, qui peuvent ainsi s'associer aux enjeux de la Société et aux préoccupations de l'équipe de direction.



Gérer des outils de développement économique

Grâce à un prêt sans intérêt de 1 million de dollars octroyé par Investissement Québec dans le cadre du Programme d'appui stratégique à l'investissement, le PASI, Decacer pourra ouvrir une nouvelle usine de production de sucre et de flocons d'érable à Dégelis, dans le Bas-Saint-Laurent. L'entreprise, qui a investi considérablement dans la recherche ces dernières années, fabriquera de nouveaux produits dérivés de l'érable qu'elle a mis au point avec un procédé de son cru. Ce projet d'expansion structurant pour la région et pour l'industrie acéricole commandera un investissement total de plus de 7 millions de dollars et créera, à terme, 40 emplois à Dégelis.



Revue globale des activités de financement



Résultats globaux

En 2004-2005, Investissement Québec a dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés. La valeur des projets d'investissement des entreprises qu'elle a appuyées s'élève à 3,8 milliards de dollars, soit 103 % de son objectif. Au total, Investissement Québec a autorisé 1 247 interventions financières dans l'ensemble de ses programmes de financement et outils de développement économique.

La valeur du financement qu'elle a accordé, de 936,4 millions de dollars cette année, dépasse de 27 % les objectifs fixés et ce, en raison du financement important de crédits-acheteurs dans le secteur de l'aéronautique.

Interventions financières

	Objectifs 2004-2005	2004-2005	2003-2004
Nombre	1 039	1 247	1 190
Financement autorisé (M\$)	735,0	936,4	1 062,8
Valeur déclarée des projets ⁽¹⁾ (M\$)	3 680,0	3 795,6	4 990,7
Nombre d'emplois existants ⁽¹⁾	–	48 874	43 204
Nombre de nouveaux emplois déclarés ⁽¹⁾	7 539	7 591	7 683

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

Le financement octroyé par Investissement Québec, de même que la valeur des projets financés, a toutefois diminué par rapport à l'exercice 2003-2004. Cette baisse s'explique en partie par la conjoncture économique, mais aussi par la fin du programme FAIRE.

Résultats par région administrative

Investissement Québec finance des projets dans l'ensemble des régions du Québec. La répartition de son financement est tributaire de la répartition régionale de l'activité économique au Québec, laquelle est particulièrement intense dans les régions de Montréal, Laval, Montérégie, Laurentides et Lanaudière. Celles-ci ont recueilli 53 % des interventions financières autorisées en 2004-2005. Les régions ressources¹ représentent pour leur part 19 % des interventions financières.

Financement autorisé par région administrative, 2004-2005

Région administrative	Nombre d'interventions financières	Valeur (M\$)		Nombre d'emplois déclarés par l'entreprise ⁽¹⁾	
		Financement	Projets ⁽¹⁾	Existants	Nouveaux
01 - Bas-Saint-Laurent	54	15,3	75,1	2 305	289
02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	90	18,4	79,0	3 056	318
03 - Capitale Nationale	96	27,4	168,1	3 692	523
04 - Mauricie	36	10,4	40,4	3 086	242
05 - Estrie	65	16,0	74,4	2 709	519
06 - Montréal	308	562,6	2 139,6	10 001	1 879
07 - Outaouais	52	13,1	51,5	569	238
08 - Abitibi-Témiscamingue	14	3,2	11,6	440	33
09 - Côte-Nord	15	2,3	12,0	291	179
10 - Nord-du-Québec	11	3,4	7,0	80	1
11 - Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	19	4,1	10,4	527	14
12 - Chaudière-Appalaches	87	33,8	176,4	5 627	537
13 - Laval	53	17,6	64,9	2 219	211
14 - Lanaudière	36	9,3	65,5	922	132
15 - Laurentides	62	136,4	478,9	3 794	648
16 - Montérégie	201	50,7	289,3	7 661	1 432
17 - Centre-du-Québec	48	12,4	51,5	1 895	396
Total	1 247	936,4	3 795,6	48 874	7 591
Total – Régions ressources	239	57,1	235,5	9 785	1 076

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

¹ Les régions ressources sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Résultats par secteur d'activité économique

Les interventions financières ont été particulièrement nombreuses cette année dans les secteurs des produits du bois, des métaux de première transformation, du matériel de transport et de la conception de systèmes informatiques. En appuyant plus spécifiquement les entreprises du secteur de l'aéronautique, la Société a répondu aux priorités du gouvernement visant la mise en place d'une stratégie de développement de l'aéronautique au Québec.

Financement autorisé par secteur d'activité économique, 2004-2005

Secteur d'activité économique	Nombre d'interventions financières	Valeur (M\$)		Nombre d'emplois déclarés par l'entreprise ⁽¹⁾	
		Financement	Projets ⁽¹⁾	Existants	Nouveaux
Primaire					
Agriculture et pêche	7	1,0	2,9	241	7
Foresterie	7	1,8	2,7	579	25
Mines	1	0,6	1,1	45	15
Total partiel	1,2 % 15	3,4	6,7	865	47
Secondaire					
Alimentation et boissons	88	26,2	207,8	3 044	666
Caoutchouc et plastique	52	13,2	86,0	2 157	409
Industrie du cuir	3	0,4	2,1	260	4
Produits du textile et textile de 1 ^{re} transformation	20	7,8	40,2	1 461	410
Vêtements	13	3,8	28,1	677	76
Produits du bois	97	25,9	130,8	3 424	654
Meubles	38	7,0	45,4	1 932	269
Papier	11	2,5	18,4	582	36
Imprimerie	26	4,3	30,6	1 290	162
Métaux de 1 ^{re} transformation et produits métalliques	119	28,9	171,0	5 577	604
Machinerie	91	20,7	103,5	2 770	365
Matériel de transport	113	622,2	2 171,0	6 022	1 168
Produits électriques et électroniques	73	23,1	98,2	2 496	355
Produits minéraux non métalliques	16	12,5	85,2	1 827	65
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	52	13,6	58,1	1 489	231
Industries manufacturières diverses	39	9,1	94,5	1 459	246
Total partiel	68,2 % 851	821,2	3 370,9	36 467	5 720
Tertiaire					
Services professionnels, scientifiques et techniques	48	19,9	63,8	801	105
Conception de systèmes informatiques et services connexes	100	18,9	84,3	1 562	407
Soins de santé et services sociaux	18	5,5	19,1	507	59
Centres d'appels téléphoniques	1	1,0	10,2	558	300
Autres services aux entreprises	7	0,8	3,2	150	12
Hébergement et restauration	24	7,7	38,2	894	210
Services divers	183	58,0	199,2	7 070	731
Total partiel	30,6 % 381	111,8	418,0	11 542	1 824
Total global	100 % 1 247	936,4	3 795,6	48 874	7 591

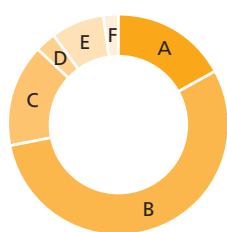
(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

Résultats par type d'intervention financière

Les entreprises clientes d'Investissement Québec ont principalement eu recours aux garanties de prêts ou d'engagements financiers de façon à pouvoir contracter des prêts plus facilement auprès des institutions financières privées. Les garanties représentent 57 % du nombre de financements autorisés au cours de l'exercice et 72 % de la valeur du financement accordé.

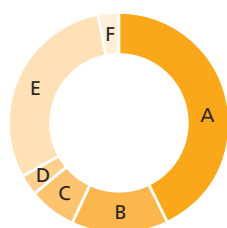
Investissement Québec a également octroyé des contributions financières non remboursables provenant en très grande majorité du programme Immigrants investisseurs et représentant 8 % de la valeur totale du financement. Ce programme est géré par IQ Immigrants investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec, en vertu d'une entente tripartite avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et des intermédiaires financiers.

Répartition du financement par type d'intervention financière selon le montant autorisé, 2004-2005



- A • Garantie de prêts 17 %
- B • Garantie d'engagements financiers 55 %
- C • Prêt 15 %
- D • Prêt participatif 3 %
- E • Contribution financière non remboursable 8 %
- F • Prise en charge d'intérêts et prêt sans intérêt 2 %

Répartition du financement par type d'intervention financière selon le nombre autorisé, 2004-2005



- A • Garantie de prêts 43 %
- B • Garantie d'engagements financiers 14 %
- C • Prêt 7 %
- D • Prêt participatif 3 %
- E • Contribution financière non remboursable 30 %
- F • Prise en charge d'intérêts et prêt sans intérêt 3 %



Accroître les investissements étrangers

Le Groupe Indalex Solutions d'aluminium, filiale de la société britannique Novar, investira 21 M\$ dans un projet d'expansion visant à agrandir et à réaménager son usine de Pointe-Claire, qui sera dotée d'une troisième presse d'extrusion. Ce projet, auquel Investissement Québec verse 600 000 \$, entraînera la création de 50 emplois en trois ans.



**Revue détaillée
des activités et
des résultats**

Introduction

La revue détaillée est présentée en regard des quatre orientations que la Société s'est données dans son plan d'affaires 2004-2007, soit :

- Inciter les PME à investir et à créer des emplois;
- Gérer des outils de développement économique;
- Améliorer la performance;
- Optimiser le service à la clientèle.

Orientation 1 : Inciter les PME à investir et à créer des emplois

○— Financement complémentaire

La principale raison d'être d'Investissement Québec est d'appuyer des entreprises dont la structure financière dépasse le seuil de risque toléré par les institutions financières privées. Elle offre aux PME un financement complémentaire à celui de leurs institutions prêteuses, ce qui leur permet de réaliser des projets de démarrage, d'expansion, de recherche et développement, d'exportation ou d'augmentation de fonds de roulement qui, autrement, n'auraient sans doute pu se réaliser.

Cette année, la Société a dépassé son objectif de 3 % auprès de cette clientèle en autorisant 772 financements complémentaires. Plus de 85 % de ces interventions ont été réalisées dans le cadre du programme Financement PME. En ce qui a trait aux projets de production et d'alliance et aux marges de crédit à l'exportation, la Société a dépassé de 20 % l'objectif visé. Au total, elle a consacré 250,6 millions de dollars en financement, ce qui a permis à des PME d'investir 846,6 millions de dollars dans des projets qui devraient créer plus de 3 800 emplois.

Financement complémentaire autorisé par programme ou volet de programme, 2004-2005

Programme ou volet de programme	Nombre d'interventions financières		Valeur (M\$)		Nombre d'emplois déclarés par l'entreprise ⁽¹⁾	
	Objectifs	Autorisations	Financement	Projets ⁽¹⁾	Existants	Nouveaux
Financement PME						
Production et alliance	131	158	75,6	226,2	5 283	1 464
Recherche et développement						
Crédit d'impôt	304	340	69,0	326,5	7 222	1 402
Développement	21	17	13,0	36,6	187	117
Exportation						
Marge de crédit	75	91	34,2	102,7	2 884	201
Commercialisation	40	21	9,6	36,8	1 079	153
Fonds de roulement						
De croissance	17	19	8,1	18,8	824	130
De redressement	12	8	3,7	10,3	443	5
Mesures d'expérimentation	10	4	5,4	15,5	350	89
Total partiel	610	658	218,6	773,4	18 272	3 561
Programmes spécifiques						
Entrepreneuriat collectif						
Coopératives	45	46	19,8	36,7	1 598	78
OBNL	25	22	9,8	21,9	754	108
Capitalisation des entreprises de l'économie sociale						
Coopératives	40	26	1,3	6,5	80	31
OBNL	30	20	1,1	8,1	453	51
Total partiel	140	114	32,0	73,2	2 885	268
Total global	750	772	250,6	846,6	21 157	3 829

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

○ Activités de promotion au Québec

Afin de soutenir son développement des affaires et de faire connaître ses produits auprès des entreprises et des institutions financières, Investissement Québec a poursuivi ses activités d'affaires publiques au Québec et accentué ses actions de marketing ciblé.

Ainsi, les représentants de la Société ont participé à près de 160 activités d'affaires publiques organisées par des partenaires financiers, des chambres de commerce ou des associations sectorielles. Le président-directeur général de la Société a en outre donné une série de conférences sur 35 tribunes dans la plupart des régions du Québec, où il a rencontré plus de 2 500 personnes.

Par ailleurs, Investissement Québec a mené une série d'opérations de marketing direct auprès des directeurs de comptes des principales institutions financières. De plus, elle a réalisé une opération d'intégration visuelle de ses différentes publications.

En plus de produire et de mettre à jour ses outils traditionnels (matériel d'exposition, objets promotionnels, présentations écrites et électroniques, annonces publicitaires), Investissement Québec a intensifié sa programmation publicitaire afin d'accroître sa notoriété dans toutes les régions du Québec. Le niveau de connaissance de la Société qu'ont les entreprises a une incidence sur le développement des affaires. D'ailleurs, un sondage mené en 2004 indique que la notoriété spontanée d'Investissement Québec a augmenté de 4 points de pourcentage par rapport à 2003.

Cette année, Investissement Québec a amorcé la refonte en profondeur de son site Internet. La navigation y est plus conviviale et des fonctions interactives, telles que des formulaires en ligne, ont été ajoutées. Par sa conception, le site permettra également la mise en place prochaine de fonctions transactionnelles répondant aux besoins de la clientèle d'affaires. Le site Internet est l'une des sources d'information les plus utilisées; il a reçu plus de 123 000 visites pendant l'année.

Le Service d'accueil et d'information d'Investissement Québec répond aux demandes d'information sur la Société et assure l'accueil des visiteurs. En 2004-2005, il a traité plus de 8 500 demandes par téléphone, par courriel et au comptoir d'accueil.

Enfin, la Société a réalisé plusieurs opérations de presse et répondu à quelque 100 demandes des médias écrits et électroniques.

Orientation 2 : Gérer des outils de développement économique

Programmes d'incitatifs financiers

Les outils de développement économique dont la gestion est confiée à la Société par le gouvernement sont principalement constitués de programmes d'incitatifs financiers qui visent à accroître l'investissement au Québec. Ces programmes sont destinés aux entreprises québécoises comme aux entreprises étrangères qui ont des projets de toutes tailles au Québec.

Financement autorisé par outil de développement économique, 2004-2005

Programme	Nombre d'interventions financières		Valeur (M\$)		Nombre d'emplois déclarés par l'entreprise ⁽¹⁾	
	Objectifs	Autorisations	Financement	Projets ⁽¹⁾	Existants	Nouveaux
Immigrants investisseurs	200	371	62,0	615,5	18 413	2 754
PASI	24	4	11,2	83,1	2 324	120
FAIRE	–	11	18,9	228,3	2 169	667
Mandats gouvernementaux	–	1	115,0	384,5	1 807	221
Crédits-acheteurs	65	66	472,2	1 624,6	–	–
Soutien à certains fournisseurs et sous-traitants	–	22	6,5	13,0	3 004	–
Total	289	475	685,8	2 949,0	27 717	3 762

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

Le nombre d'interventions financières autorisées cette année dans le cadre de ces programmes s'élève à 475, soit 64 % de plus que les objectifs établis dans le plan d'action de la Société. La valeur déclarée des projets d'investissement est évaluée à 2,9 milliards de dollars et devrait permettre la création de plus de 3 700 emplois.

Comme l'indique le tableau, le programme Immigrants investisseurs, qui compte 371 interventions financières, a été particulièrement dynamique cette année et a largement dépassé l'objectif de 200 interventions financières. Ce programme permet d'appuyer les projets de PME québécoises au moyen de contributions financières non remboursables, grâce aux revenus générés par les capitaux provenant d'immigrants investisseurs.

Par contre, le nombre de projets d'investissement soutenus par le Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI) est inférieur à l'objectif établi, car ce programme a été mis en place graduellement à compter d'octobre 2004. Un petit nombre d'interventions a aussi été autorisé dans le cadre du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE), qui a pris fin le 31 mars 2004 et pour lequel certaines demandes étaient alors à l'étude.

○ FIER

Le gouvernement a annoncé la création du Fonds d'intervention économique régional (FIER) en réponse aux recommandations du Rapport du groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque. Le FIER vise à aider les entreprises à accéder à une source de capital aux étapes du démarrage et du développement. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en région. Il comprend trois volets : le FIER-Soutien, le FIER-Régions et le FIER Partenaires.

La capitalisation de ces fonds est mixte, le gouvernement et des investisseurs privés souscrivant chacun une part de la mise de fonds. La capitalisation totale devrait atteindre 637 millions de dollars, dont 288 millions de dollars proviendront du gouvernement et 259 millions d'investisseurs privés. Le volet FIER Partenaires comprendra en outre des participations initiales du Fonds de solidarité (50 millions), de Capital régional et coopératif Desjardins (25 millions) et de Fondation (15 millions).

Investissement Québec a été mandatée pour participer à la mise en place du FIER, pour accréditer chacun des fonds créés et coordonner la reddition de comptes de ces organisations. À cette fin, elle a créé une filiale, IQ FIER inc., en janvier 2005. Celle-ci est également commanditaire d'une nouvelle société en commandite, FIER Partenaires, s.e.c., chargée spécifiquement des FIER intervenant dans des fonds sectoriels ou des projets structurants en région.

Au cours de l'exercice, IQ FIER inc. a accrédité sept fonds régionaux.

○ Programmes d'incitatifs fiscaux

Depuis mars 2000, des mesures fiscales liées à la création d'emplois permettent d'appuyer les entreprises qui créent des emplois dans des secteurs d'activité porteurs ou dans les régions ressources du Québec. Le gouvernement a confié à Investissement Québec le soin d'octroyer les certificats et les attestations d'admissibilité à ces entreprises.

Les demandes de certificats et d'attestations proviennent de nouvelles sociétés admissibles et d'entreprises bénéficiant déjà de mesures fiscales, qui doivent démontrer chaque année qu'elles respectent les conditions d'admissibilité.

Depuis le 31 mars 2004, Investissement Québec délivre également les attestations relatives à la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel.

Nouveaux certificats et attestations

La Société a délivré 221 certificats et attestations d'admissibilité à de nouvelles entreprises en 2004-2005, ce qui dépasse de 58 % l'objectif fixé pour l'exercice. Toutefois, le nombre d'attestations et d'emplois déclarés a diminué par rapport à l'exercice précédent puisque, dans le cas de plusieurs mesures fiscales, aucune nouvelle attestation ne peut être accordée. En outre, en ce qui concerne les crédits relatifs à diverses régions, dont les régions ressources, le bassin d'entreprises pouvant bénéficier des mesures tend à diminuer avec le temps.

Nouveaux certificats et attestations par mesure fiscale

Mesure fiscale	Objectifs 2004-2005 ⁽⁴⁾	Nouveaux certificats et attestations		Nouveaux emplois déclarés ^{(1) (2)}	
		2004-2005	2003-2004	2004-2005	2003-2004
Centres de développement des technologies de l'information (CDTI)	–	2	2	27	60
Cité Multimédia	–	5	12	177	322
Carrefours de la nouvelle économie (CNE)	–	14	49	198	1 060
Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)	–	3	13	39	285
Centres de développement des biotechnologies (CDB)	3	3	2	62	65
Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec	10	9	14	80	167
Crédit d'impôt pour les Carrefours de l'innovation	–	3	4	140	221
Crédit d'impôt pour les nutraceutiques et les aliments fonctionnels	–	0	1	0	24
Crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources	60	119	215	1 677	2 592
Développement de la biotechnologie	–	2	1	50	5
Crédit d'impôt pour la production de titres multimédias	57	51	115	n.d.	n.d.
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	10	8	16	52	151
Cité du commerce électronique	–	1	0	0	0
Activités d'affaires électroniques	–	1	26	0	1 787
Zone de commerce international de Montréal à Mirabel ⁽³⁾	–	0	s.o.	0	s.o.
Total	140	221	470	2 502	6 739

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la création des emplois s'étale sur une période maximale de trois ans.

(2) Pour éviter un double comptage, les emplois ne sont pas additionnés aux emplois reliés aux interventions financières.

(3) La responsabilité de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel a été confiée à Investissement Québec le 31 mars 2004.

(4) Aucun objectif n'a été fixé dans le cas des mesures pour lesquelles aucune nouvelle attestation ne peut être accordée depuis le Discours sur le budget du 12 juin 2003.

Les nouvelles sociétés qui ont bénéficié de mesures fiscales en 2004-2005 proviennent principalement des régions ressources puisque, en général, aucune nouvelle attestation ne peut être délivrée pour les mesures fiscales abolies dans le Discours sur le budget du 12 juin 2003. C'est pourquoi les régions ressources représentent à elles seules 64 % des nouvelles attestations et des certificats délivrés cette année.

Plusieurs de ces régions ont été très dynamiques en création d'emplois, celles-ci récoltant 76 % des 2 502 nouveaux emplois déclarés. Ce sont le Nord-du-Québec et le Bas-Saint-Laurent qui ont connu les plus fortes hausses par rapport à 2003-2004, avec des augmentations respectives de 122 % et de 31 %.

Nouveaux certificats et attestations par région administrative

Région administrative	Nouveaux certificats et attestations		Nouveaux emplois déclarés ⁽¹⁾	
	2004-2005	2003-2004	2004-2005	2003-2004
01- Bas-Saint-Laurent	33	43	620	473
02- Saguenay – Lac-Saint-Jean	70	104	656	1 332
03- Capitale nationale	9	29	114	587
04- Mauricie	11	59	131	873
05- Estrie	8	5	66	25
06- Montréal	39	119	242	2 109
07- Outaouais	1	1	25	0
08- Abitibi-Témiscamingue	13	15	264	249
09- Côte-Nord	4	14	69	140
10- Nord-du-Québec	2	3	60	27
11- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	9	20	90	199
12- Chaudière-Appalaches	–	8	0	159
13- Laval	3	11	18	101
14- Lanaudière	3	6	11	62
15- Laurentides	2	3	24	30
16- Montérégie	14	28	112	342
17- Centre-du-Québec	–	2	0	31
Total⁽²⁾	221	470	2 502	6 739
Total – Régions ressources⁽³⁾	142	258	1 890	3 293

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la création des emplois s'étale sur une période maximale de trois ans.

(2) Pour éviter un double comptage, les emplois ne doivent pas s'additionner aux emplois reliés aux interventions financières de la Société.

(3) Les régions ressources sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Renouvellement des attestations

Investissement Québec a renouvelé un grand nombre d'attestations d'admissibilité pour des sociétés bénéficiant de mesures fiscales depuis plus de un an. En 2004-2005, le nombre d'attestations renouvelées a bondi par rapport à l'exercice précédent, passant de 883 à 1 779, dont 45 % visaient les sociétés qui exercent des activités de transformation dans les régions ressources. En effet, ces dernières doivent désormais présenter une demande annuelle pour continuer de bénéficier des divers crédits destinés aux régions (crédits pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec, la Vallée de l'aluminium et les activités de transformation dans les régions ressources).

Renouvellement d'attestations par mesure fiscale

	Objectifs 2004-2005	2004-2005	2003-2004
Centres de développement des technologies de l'information (CDTI)	60	63	102
Cité Multimédia	115	134	119
Carrefours de la nouvelle économie (CNE)	289	362	376
Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)	115	164	155
Centres de développement des biotechnologies (CDB)	5	8	3
Cité du commerce électronique	5	8	30
Activités d'affaires électroniques	50	58	61
Crédit d'impôt pour les nutraceutiques et les aliments fonctionnels	–	–	2
Crédit d'impôt pour les Carrefours de l'innovation	10	14	2
Crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources	936	803	33
Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec	100	94	s.o.
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	115	61	s.o.
Développement de la biotechnologie	–	2	s.o.
Zone de commerce international de Montréal à Mirabel	s.o.	8	s.o.
Total	1 800	1 779	883

○ Prospection d'investissements étrangers

Résultats

En 2004-2005, avec l'ouverture de cinq bureaux à l'étranger, Investissement Québec a opté pour une stratégie terrain afin de redéployer son équipe et de se rapprocher de ses clients. Un premier bureau a été inauguré à Londres durant l'été 2004, puis à New York, à Los Angeles, à Munich et à Chicago. Investissement Québec peut maintenant compter sur six équipes dans le monde pour servir sa clientèle internationale si l'on considère le bureau de Paris, déjà en place. La Société a aussi mis sur pied des équipes basées à Montréal pour servir chacun de ces territoires et épauler les démarcheurs en poste à l'étranger.

Grâce à ses activités de démarchage et avec l'aide de ses outils de financement, Investissement Québec a contribué à concrétiser 44 projets de sociétés étrangères d'une valeur totale de 507 millions de dollars. Ainsi, 21 filiales d'entreprises étrangères se sont implantées au Québec et 23 y ont pris de l'expansion, ce qui devrait créer plus de 1 800 emplois².

² Selon la planification fournie par les entreprises, la création des emplois s'étale sur une période maximale de trois ans.

Investissements étrangers

	Objectifs 2004-2005	2004-2005	2003-2004
Nombre de projets	44	44	51
Valeur déclarée des projets (M\$)	455,0	507,0	1 438,2
Nombre de nouveaux emplois déclarés	–	1 810	4 753

Il est à noter qu'Investissement Québec a reçu, en cours d'exercice, le mandat de prospection des investissements auparavant assuré par la Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel.

Activités de prospection

Outre le redéploiement de son équipe de prospection, la Société a entrepris une profonde réflexion sur ses méthodes de démarchage. Elle a ainsi délimité de nouveaux territoires de prospection, élaboré des stratégies plus ciblées et redéfini ses objectifs en fonction d'un travail d'équipe.

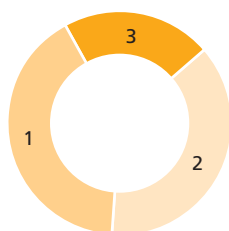
Au cours de l'année, la Société a principalement prospecté l'Amérique du Nord et l'Europe. La répartition géographique des rencontres et des accueils de missions est demeurée sensiblement la même que celle de l'exercice précédent. En appui au démarchage, 400 propositions d'intérêt³ ont été présentées à des investisseurs potentiels dans le monde.

Activités de prospection

	Objectifs 2004-2005	2004-2005	2003-2004
Rencontres de nouvelles sociétés	980	587	850
Accueils de missions au Québec d'investisseurs étrangers potentiels	287	174	266

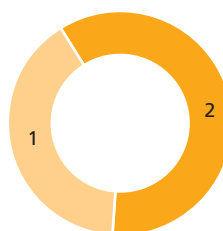
³ Documents d'appui à la démarche de prospection, présentant les avantages comparatifs du Québec.

Répartition géographique des activités, 2004-2005



Rencontres de nouvelles sociétés

- 1 • Amériques 41 %
- 2 • Outre-mer 37,5 %
- 3 • Québec 21,5 %



Accueils de missions

- 1 • Amériques 40 %
- 2 • Outre-mer 60 %

Activités de promotion

Investissement Québec a maintenu un rythme soutenu d'activités de promotion visant à faire connaître les avantages du Québec auprès de sa clientèle des marchés extérieurs.

Un plan de communication et de marketing à l'intention des entreprises hors Québec a été mis en œuvre afin de soutenir la prospection d'investissements étrangers. Le plan était notamment articulé autour d'une approche de diffusion régulière d'information sur le Québec et ses atouts, au moyen d'outils de communication intégrés.

Une quinzaine de journalistes étrangers ont été accueillis par la Société et plusieurs articles sur les avantages du Québec en ont résulté.

Investissement Québec a publié quatre numéros du bulletin d'information trimestriel sur l'investissement international, *Invest-Québec*. Ce bulletin, publié en français et en anglais, est distribué à quelque 5 000 abonnés dans le monde. Investissement Québec a également maintenu la diffusion du bulletin *Expansion*, qui compte 1 400 abonnés, principalement des filiales d'entreprises étrangères.

La Société a collaboré à l'organisation de plusieurs congrès spécialisés d'envergure mondiale au Québec ou au Canada, en plus d'avoir été présente lors de nombreux événements internationaux à l'étranger. Elle a ainsi participé à une dizaine d'activités internationales majeures visant la promotion du Québec et de la Société auprès d'investisseurs étrangers. Parmi ces activités, citons, à titre d'exemple, le Forum économique mondial de Davos, en Suisse, le Salon de l'aéronautique de Farnborough, en Angleterre, CoreNet Global, à San Antonio, et Mass Opportunity, à Boston.

○ Expertise conseil

Reconnue pour son expertise financière, Investissement Québec agit à titre de conseiller et d'analyste auprès de ministères et d'organismes. En 2004-2005, elle a passé en revue 82 projets d'investissement, principalement pour le compte du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (90 %). Ces projets représentent des investissements prévus⁴ de 88,5 millions de dollars.

En vertu d'une entente particulière conclue à l'automne, ce même ministère fait appel à l'expertise en montages financiers et en analyse financière d'Investissement Québec pour répondre à divers besoins reliés à sa mission et améliorer la coordination entre les deux organisations.

Recommandations auprès d'organismes externes

	2004-2005	2003-2004
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation		
Programme de soutien aux projets économiques (P.S.P.E.) ⁽¹⁾	74	110
Fonds de développement économique de la capitale nationale	2	8
Association touristique régionale de la Gaspésie	6	6
Total	82	124

(1) Le nombre de projets liés à ce programme a diminué cette année, car l'enveloppe budgétaire était moins élevée qu'en 2003-2004.

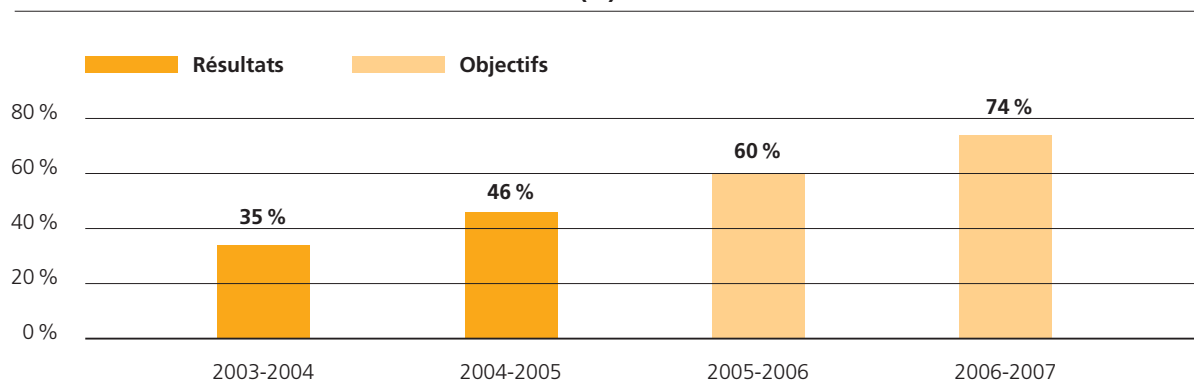
⁴ Selon la planification fournie par les entreprises.

Orientation 3 : Améliorer la performance

○ Performance financière : autofinancement et contrôle des coûts

Dans son plan d'affaires 2004-2007, la Société a établi des cibles annuelles de réduction des contributions du gouvernement à ses frais d'administration, qu'elle entend financer elle-même d'ici quelques années. Comme l'indique le tableau ci-dessous, elle compte financer 74 % de ses frais d'administration d'ici 2006-2007.

Part d'autofinancement des frais d'administration (%)



Pour y arriver, la Société s'est notamment donné comme priorité de gérer plus étroitement les risques liés à ses interventions financières et d'instaurer une politique plus précise et globale de tarification de ses services. En 2004-2005, elle a révisé sa grille de catégorisation du risque afin de pouvoir établir avec plus de nuances le risque représenté par chaque dossier qu'elle traite. Elle a, du même coup, été en mesure de mieux graduer sa tarification afin de l'ajuster à chaque intervention de même qu'à son marché : sa tarification est maintenant établie en fonction d'un plus grand nombre de niveaux de risques.

Parallèlement, elle a instauré une politique de tarification liée à ses activités d'accréditation et d'administration des mesures fiscales. Les entreprises voulant se faire accréditer pour recevoir un crédit d'impôt doivent maintenant acquitter des frais qui sont modulés, entre autres choses, en fonction du nombre d'emplois accrédités.

○ — Performance économique : rentabilité économique de la Société

Chaque année, Investissement Québec évalue les retombées des projets qu'elle finance, de même que le coût de ses interventions. En 2004-2005, elle a appuyé des entreprises dans la réalisation de projets d'investissement de 3,8 milliards de dollars dans des secteurs variés de la fabrication et des services au Québec. Ces investissements devraient procurer des recettes fiscales et parafiscales de 2,4 milliards de dollars au gouvernement du Québec.

La Société n'attribue cependant qu'une partie de ces retombées à ses interventions, soit 649,9 millions de dollars. Le calcul de la part qu'elle s'attribue, la « part attribuable », fait l'objet d'une évaluation annuelle dont la méthodologie est résumée à la page 100.

Le coût net des interventions d'Investissement Québec s'élève à 222,6 millions de dollars en 2004-2005.

Rentabilité économique des interventions de la Société

	2004-2005 ⁽¹⁾	2003-2004
Recettes fiscales et parafiscales attribuables aux interventions de la Société :		
Reliées à la réalisation des projets financés (M\$)	67,5	69,2
Reliées à l'accroissement des ventes des entreprises du portefeuille (M\$)	582,4	624,1
Total des recettes attribuables (M\$)	649,9	693,3
Coûts nets pour le gouvernement (M\$)	222,6	371,4
Ratio avantages-coûts d'Investissement Québec	2,92/1	1,87/1

(1) L'évaluation a porté sur les dossiers d'entreprises dont la fin d'exercice se situe entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004.

Le tableau ci-dessus présente le ratio avantages-coûts d'Investissement Québec. L'analyse de la rentabilité économique des interventions financières de la Société permet d'établir le ratio avantages-coûts à 2,92 en 2004-2005. Ainsi, pour chaque dollar de coût occasionné par la Société, le gouvernement québécois a perçu 2,92 \$ en recettes fiscales et parafiscales. Investissement Québec est une société économiquement rentable, le ratio étant demeuré supérieur à 1.

Par rapport à l'exercice précédent, le ratio est passé de 1,87/1 à 2,92/1. Cette augmentation est principalement attribuable à une baisse de la provision pour pertes⁵ et à une diminution des coûts du programme FAIRE, lequel a pris fin le 31 mars 2004.

Depuis la création d'Investissement Québec, en 1998, l'évaluation annuelle de sa rentabilité économique a toujours résulté en un ratio avantages-coûts supérieur à 1. La moyenne de ce ratio sur une plus longue période constitue toutefois un indicateur plus représentatif de sa performance. Depuis 1998, le ratio avantages-coûts moyen de la Société est de 3,1/1, ce qui confirme la rentabilité économique de celle-ci pour le gouvernement du Québec.

On trouvera, aux pages 92 à 100, des renseignements plus détaillés sur la méthodologie d'évaluation, sur les données utilisées pour procéder aux simulations de retombées économiques ainsi que sur les diverses retombées économiques produites par les activités de la Société.

⁵ Le détail de la provision pour pertes est présenté à la note 10 des états financiers.

Orientation 4 : Optimiser le service à la clientèle

○ Satisfaction de la clientèle et des partenaires

Un virage important a été entrepris cette année afin de mettre en place progressivement une stratégie intégrée de développement des affaires orientée vers les clients et la qualité du service. La qualité du service est un facteur stratégique pour Investissement Québec. Elle se définit principalement en termes d'accueil, de professionnalisme et de compétence, de souplesse, de traitement diligent des demandes et d'accessibilité. Chaque année, la Société évalue le degré de satisfaction de ses clients et de ses partenaires à l'égard de sa contribution et de sa collaboration.

Entre juin 2004 et février 2005, elle a mené un sondage auprès de 531 entreprises – principalement de nouveaux clients⁶ – et 350 institutions financières partenaires. À la fin d'avril 2005, le taux de réponse s'établissait à 47 % pour les clients et à 50 % pour les institutions financières.

Évalué sous cinq aspects prioritaires, le service offert par la Société est, dans l'ensemble, très apprécié des clients et des partenaires, qui se disent globalement satisfaits (90 %) de la prestation de services d'Investissement Québec. Ce résultat est supérieur aux objectifs de 86 % (clients) et de 90 % (partenaires) fixés pour l'exercice.

Taux de satisfaction

	2004-2005		2003-2004	
	Entreprises clientes	Institutions financières	Entreprises clientes	Institutions financières
Accueil	92 %	91 %	91 %	95 %
Professionalisme et compétence	94 %	93 %	90 %	98 %
Adaptabilité et souplesse	90 %	90 %	87 %	96 %
Délai de traitement	85 %	85 %	79 %	89 %
Accessibilité et visibilité	88 %	90 %	87 %	93 %
Satisfaction générale ⁽¹⁾	90 %	90 %	88 %	95 %

(1) Satisfaction pour l'ensemble des thèmes évalués.

En outre, ce sondage met en évidence l'importance accordée par les entreprises et les institutions financières au professionnalisme et à la compétence. Cet aspect du service ressort comme l'élément le plus important et le plus satisfaisant, donc la force première d'Investissement Québec, comme par les années passées.

Dorénavant, la Société a également l'intention de sonder les entreprises clientes qui bénéficient de mesures fiscales; à cette fin, elle a élaboré un questionnaire qu'elle a commencé à distribuer au cours de l'exercice.

⁶ Les entreprises ayant déjà été sondées ne reçoivent plus de questionnaire.

○— Formation et perfectionnement

La Société dispose d'un plan de développement des compétences pour chacun de ses employés. Celui-ci est fondé sur les sept axes suivants : l'expertise, la gestion, la formation académique, les langues étrangères, l'informatique et la bureautique, le développement individuel et la culture d'entreprise. La Société a consacré 4,3 % de sa masse salariale à la formation et au perfectionnement de son personnel comparativement à 3,4 % l'an dernier. Cette hausse est en partie attribuable à la participation accrue des employés aux activités de formation, et à la nécessité de former les nouveaux employés.

Investissement Québec poursuit ses efforts en matière de développement du personnel en vue d'optimiser son service à la clientèle.

Maintenir et développer l'expertise du personnel

Pourquoi ne pas utiliser de nouvelles technologies
ou de nouveaux outils pour former son personnel?

Investissement Québec en a fait l'expérience en
offrant plusieurs séances de formation en ligne

que les employés ont pu suivre de

leur propre poste de travail. Souple et efficace,

cette nouvelle méthode complète bien

le programme de développement des

compétences, auquel la Société consacre

4,3 % de sa masse salariale.





Gestion

Régie d'entreprise et structure organisationnelle

○— Conseils d'administration

Investissement Québec

Composé de neuf membres nommés par le gouvernement, dont le président-directeur général de la Société, le conseil d'administration d'Investissement Québec compte des représentants des milieux des affaires, de la coopération, des syndicats et du gouvernement. Son rôle consiste à veiller à la bonne marche d'Investissement Québec dans le meilleur intérêt de ses clients, de son personnel, de ses partenaires financiers et institutionnels et du gouvernement, en s'appuyant sur des principes de saine gestion et de régie d'entreprise, et avec l'aide d'outils conçus en collaboration avec la direction, dont :

- le plan d'affaires triennal;
- le plan d'action annuel;
- le budget annuel;
- les tableaux de bord périodiques ainsi que les états financiers présentant l'évolution des résultats par rapport aux objectifs fixés;
- le rapport annuel, par lequel la Société s'acquitte de son obligation de rendre des comptes et de mesurer sa performance.

Le Conseil est notamment assisté dans ses fonctions par un comité de vérification et des ressources humaines qui veille à la qualité de l'information financière, des contrôles internes et de la gestion des ressources humaines d'Investissement Québec. En outre, le Conseil a mis sur pied un comité de crédit investi des pouvoirs de recommander, autoriser et modifier les dossiers de financement. Deux comités d'éthique, dont les membres sont nommés par le Conseil, ont la responsabilité d'examiner toute question se rapportant à l'interprétation et à l'application du Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés d'Investissement Québec et de ses filiales et du Code de déontologie du conseil d'administration d'Investissement Québec, et d'en faire rapport au Conseil.

Par ailleurs, le conseil d'administration établit, avec l'aide de la direction, les principes de gouvernance entre Investissement Québec et ses filiales, dont IQ Immigrants Investisseurs inc. et IQ FIER inc.

IQ Immigrants Investisseurs inc.

Constitué principalement de représentants d'Investissement Québec, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et du ministère des Finances, le conseil d'administration d'IQ Immigrants Investisseurs inc. voit à l'efficacité des affaires de cette filiale. La mission de celle-ci est de recevoir et de gérer les capitaux provenant d'immigrants investisseurs, ainsi que d'administrer un programme d'aide financière aux entreprises à même les revenus de placements, en partenariat avec des intermédiaires financiers. Son conseil d'administration, présidé par André Côté, vice-président à l'administration d'Investissement Québec, comprend également Maryse Alcindor, sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles; Yves Lafrance, sous-ministre adjoint au ministère des Finances; Pierre-André Paré, FCA; Jean Larivée, vice-président à la gestion du crédit et du risque et M^e Gilles Montplaisir, conseiller juridique et secrétaire du Conseil, tous deux d'Investissement Québec.

IQ FIER inc.

IQ FIER inc. a été créée à la suite de la mise en place du Fonds d'intervention économique régional (FIER), annoncé par le gouvernement dans son budget 2004-2005. Cette filiale a le mandat d'établir les paramètres en vertu desquels elle investira dans le FIER. Le Conseil est constitué de Jean Houde, président-directeur général d'Investissement Québec; de Jean Larivée, vice-président à la gestion du crédit et du risque d'Investissement Québec; de Lucien Biron, directeur général d'IQ FIER inc.; de Luc Chabot, expert conseil en capital de risque; et de M^e Mathilde Carrière, avocate au cabinet Fraser Milner.

Membres du conseil d'administration d'Investissement Québec

Léopold Beaulieu

Président-directeur général de Fondation,
le Fonds de développement de la
Confédération des Syndicats nationaux
pour la coopération et l'emploi

Président du comité adviseur en
économie sociale

Vice-président du Conseil
d'Investissement Québec

Président du comité de vérification
et des ressources humaines
d'Investissement Québec

Michel Boivin

Sous-ministre, ministère des Ressources
naturelles et de la Faune

Président du comité d'éthique et de déontologie
des employés d'Investissement Québec
et de ses filiales

Membre du comité d'éthique des
administrateurs d'Investissement Québec

Gilles Demers

Sous-ministre adjoint, ministère
du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

Jean Houde

Président-directeur général
d'Investissement Québec

Président du Conseil d'Investissement Québec

Président du Conseil d'IQ FIER inc.

Président du comité d'éthique des
administrateurs d'Investissement Québec

Membre du comité d'éthique et de déontologie
des employés d'Investissement Québec et de
ses filiales

Membre du comité de crédit
d'Investissement Québec

Mélanie Kau

Présidente de Mobilia Interiors

Yves Lafrance

Sous-ministre adjoint aux sociétés d'État et aux
projets économiques, ministère des Finances

Membre du comité de vérification
et des ressources humaines
d'Investissement Québec

Membre du Conseil d'IQ Immigrants
Investisseurs inc.

Rosemonde Mandeville

Présidente et chef de la direction
de BiophagePharma

Michel R. St-Pierre

Sous-ministre, ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

René Roy

Secrétaire général, Fédération des travailleurs
et travailleuses du Québec (FTQ)

Secrétaire du conseil d'administration du Fonds
de solidarité FTQ

Membre du comité de vérification
et des ressources humaines
d'Investissement Québec

○ — Comités

Comité d'éthique et de déontologie des employés d'Investissement Québec et de ses filiales

Ce comité est composé de quatre membres nommés par le conseil d'administration d'Investissement Québec : Michel Boivin, président du comité et administrateur d'Investissement Québec; Jean Houde, président-directeur général d'Investissement Québec; André Côté, vice-président à l'administration et M^e Pierre B. Lafrenière, secrétaire général et vice-président aux affaires juridiques.

Le comité a tenu cinq réunions au cours de l'exercice. Le code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés a été publié dans le rapport annuel 2002-2003 de la Société, et aucune modification importante n'y a été apportée depuis. Pour en faciliter l'application, le comité a diffusé plusieurs communiqués à l'intention des employés par l'entremise de l'intranet. De plus, une directive sur le lobbyisme a été instaurée en octobre en complément à ce code, et une formation a été donnée aux employés. Les membres du comité n'ont relevé, à leur connaissance, aucune situation contrevenant au code.

Comité d'éthique des administrateurs d'Investissement Québec

Présidé par Jean Houde, président-directeur général d'Investissement Québec, ce comité comprend deux autres membres désignés par le conseil d'administration de la Société, dont Michel Boivin, administrateur d'Investissement Québec. Au 31 mars 2005, il restait un poste à pourvoir en raison du départ d'un membre du conseil d'administration.

Comité de vérification et des ressources humaines

Présidé par Léopold Beaulieu, vice-président du conseil d'administration d'Investissement Québec, ce comité est composé d'Yves Lafrance et de René Roy, membres du conseil d'administration d'Investissement Québec. Jean Houde, président-directeur général d'Investissement Québec, assiste aux réunions de ce comité à titre d'observateur.

Comité de crédit

Conformément au règlement de la Société, ce comité est composé de Jean Houde, président-directeur général d'Investissement Québec; de Claude Dulude, vice-président à l'exploitation; de Michel Deschamps, vice-président aux mandats gouvernementaux, et de Jean Larivée, vice-président à la gestion du crédit et du risque, qui en est le président. M^e Pierre B. Lafrenière agit comme secrétaire et M^e Pierre Chartrand, comme secrétaire-adjoint.

Comité de direction

Le comité de direction est composé de sept membres : Jean Houde, président-directeur général d'Investissement Québec; André Côté, vice-président à l'administration; M^e Pierre B. Lafrenière, secrétaire général et vice-président aux affaires juridiques; Jean Larivée, vice-président à la gestion du crédit et du risque; Claude Dulude, vice-président à l'exploitation; Mario Lebrun, vice-président à la prospection des investissements étrangers, et Michel Deschamps, vice-président aux mandats gouvernementaux.

En juillet 2004, le comité de direction a procédé à une révision complète du mandat, de la composition et du nombre de comités internes dont il a la responsabilité ou qui doivent lui faire rapport périodiquement. Trois comités ont ainsi été créés, sept ont vu leur mandat confirmé ou révisé et deux ont été abolis.

Instruments de gestion

○— Plan d'affaires triennal

La Société dispose d'un plan d'affaires 2004-2007, approuvé par le gouvernement en 2004. Ce plan définit les stratégies, les moyens d'action, les objectifs de performance de même que la contribution du gouvernement au financement des activités de la Société.

○— Plan d'action

Pour réaliser son plan d'affaires triennal, la Société établit annuellement un plan d'action indiquant les activités récurrentes et les activités de développement sélectionnées en fonction de ses stratégies. Le plan d'action 2004-2005 a été communiqué aux employés de la Société par les gestionnaires dans les premières semaines de l'année, et le plan d'action 2005-2006 était disponible dès le 1^{er} avril 2005.

○— Suivi des activités

Afin de suivre ses activités, ses résultats et ses engagements financiers et de soutenir ses décisions, la Société dispose de divers outils.

Des tableaux de bord mensuels et trimestriels sont remis au comité de direction présentant des données détaillées sur tous les programmes administrés et les activités menées par la Société, y compris sur la satisfaction de la clientèle, le délai de traitement des dossiers, la gestion des ressources humaines, budgétaires et matérielles, et les résultats financiers sommaires. Les membres du personnel peuvent consulter ces tableaux de bord dans le site intranet de la Société.

Un suivi des principaux indicateurs du plan d'action annuel définissant les objectifs de la Société est aussi effectué trimestriellement et présenté au conseil d'administration et au comité de direction.

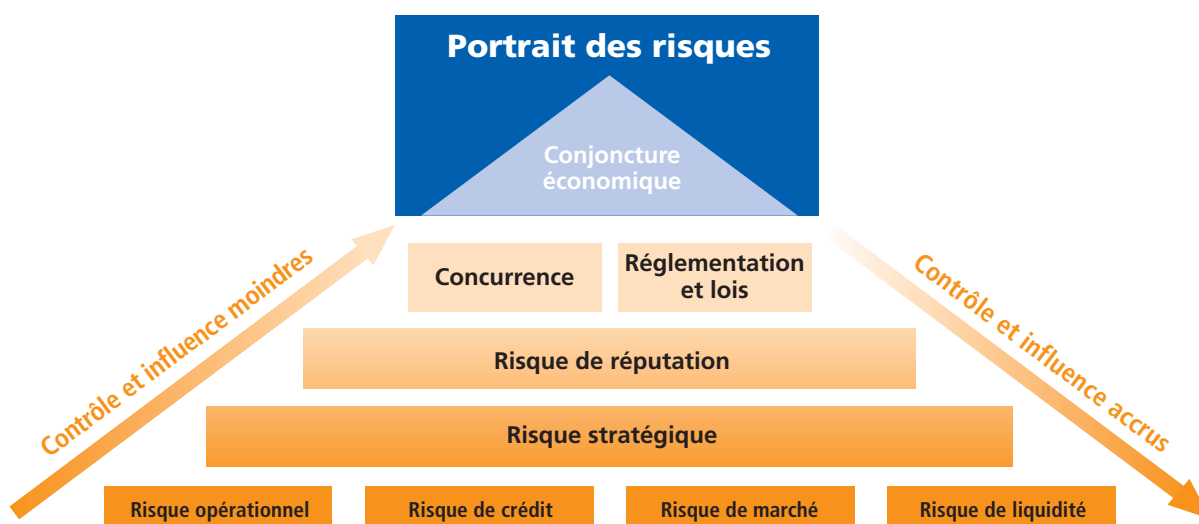
Un rapport financier trimestriel comprenant le bilan et l'état des résultats de la période, des indicateurs de performance financière, ainsi que les résultats par unité administrative, est préparé à l'intention du comité de direction, du comité de vérification et des ressources humaines et du conseil d'administration.

Gestion des risques

La Société dispose de plusieurs outils pour gérer les risques auxquels elle est exposée de par la nature de ses activités. Au cours de l'exercice 2004-2005, elle a dressé un portrait de ces risques, de façon à :

- déterminer et classer par catégorie les risques inhérents à ses activités;
- déterminer les risques selon le niveau de contrôle et l'influence qu'elle peut exercer pour les gérer.

La pyramide ci-dessous présente les grandes catégories de risques de la Société.



La conjoncture économique, la concurrence ainsi que la réglementation et les lois constituent des risques inhérents aux activités d'Investissement Québec sur lesquels elle exerce peu de contrôle et d'influence.

La Société dispose, par contre, de plusieurs instruments pour gérer les risques auxquels elle est exposée. Le comité de direction s'est doté d'un plan d'action triennal pour gérer les risques suivants : stratégique, de réputation, opérationnel, de crédit, de marché et de liquidité.

○ Risque stratégique

Le risque stratégique correspond au risque de pertes ou de coûts liés au plan d'affaires de la Société (mission, vision, enjeux, culture et valeurs, ressources humaines et compétences).

Pour gérer les risques stratégiques, le conseil d'administration et le comité de direction veillent à la bonne marche d'Investissement Québec, dans le meilleur intérêt de ses clients, de ses partenaires, de son personnel et du gouvernement, en s'appuyant sur des principes de saine gestion et de régie d'entreprise et en utilisant les instruments de gestion de la Société ainsi que les sondages sur la satisfaction de la clientèle et des partenaires.

○ Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque que l'image et la crédibilité de la Société soient ternies, ainsi qu'au risque que la Société n'accomplisse pas sa mission ou ne respecte pas ses orientations.

À cet égard, la Société dispose de plusieurs moyens, dont un plan de communication de même que les outils avec lesquels elle gère déjà les risques stratégiques et les risques opérationnels auxquels elle est exposée.

○ Risque opérationnel

Il s'agit du risque que la Société subisse une perte en raison d'une insuffisance ou de la défaillance des systèmes et des processus ou d'une erreur humaine. Pour gérer ce risque, la Société dispose de plusieurs moyens, dont l'établissement et le suivi de procédures en matière de processus d'information, d'interventions financières et de gestion des ressources humaines. Plus particulièrement, ces mesures touchent :

- la délégation de pouvoir et la séparation des tâches;
- la production rapide d'une information de gestion fiable, tels les tableaux de bord;
- la sécurité physique et logique des systèmes et des données informatiques;
- le processus de planification de la reprise des activités;
- la compétence et la formation du personnel;
- les couvertures d'assurances et la protection appropriée des biens matériels et des locaux.

○ Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement associé aux pertes que la Société pourrait subir en raison de la qualité du crédit de ses clients. En cette matière, elle dispose de moyens favorisant une prise de décision éclairée lors de l'analyse et de l'autorisation d'une intervention financière. Un suivi systématique des interventions financières est effectué, y compris l'obtention et l'analyse des états financiers annuels de l'entreprise, la production annuelle d'un rapport sur l'évolution de celle-ci, une révision trimestrielle de la catégorie de risque afin de déterminer la provision pour pertes et, dans le cas des comptes en difficulté, une mise à jour de la valeur des sûretés.

La Société a récemment mis à jour son système de classification des entreprises, auquel elle a ajouté deux catégories de risque. Cet ajout améliore l'évaluation initiale du risque, permet un meilleur appariement de la tarification avec le niveau de risque, facilite le suivi de l'évolution des interventions financières et permet de mieux surveiller les entreprises en difficulté.

○ Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et du cours des actions entraînent des pertes. Pour la Société, le risque de marché découle essentiellement des fluctuations des taux d'intérêt. À cet égard, elle vise le meilleur appariement possible des échéances de taux des éléments d'actif et de passif. Ainsi, la plus grande partie de son portefeuille de prêts à taux variables hebdomadaires ou mensuels est financée par des emprunts d'une durée d'environ un mois. La Société complète l'appariement à l'aide de produits dérivés. Ce mode d'opération est encadré par une politique de gestion du risque de taux d'intérêt.

○ Risque de liquidité

Le risque de liquidité est associé aux difficultés que pourrait éprouver la Société à obtenir des capitaux à coût raisonnable en raison de la volatilité des marchés.

La gestion de ce risque est encadrée par la politique globale de financement. La Société maintient une diversité de sources de financement et dispose d'un programme d'emprunts, tant à court terme qu'à long terme, auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. De plus, des ententes d'emprunts à court terme ont été conclues avec des institutions financières. Les montants autorisés en vertu de ces programmes et de ces ententes sont établis de façon à parer aux imprévus.

Ressources humaines

○ Effectif

Au cours de l'exercice, l'effectif de la Société est passé de 367 à 369 personnes, soit une augmentation de 1 %. En outre, Investissement Québec a accueilli sept stagiaires de niveau universitaire et deux de niveau collégial.

Évolution de l'effectif⁽¹⁾

Catégorie d'emplois	31 mars 2005	31 mars 2004
Gestionnaires	37	35
Professionnels et professionnelles	181	181
Juristes	10	10
Techniciens et techniciennes	62	60
Personnel de bureau	79	81
Total	369	367

(1) Comprend uniquement le personnel régulier.

○ Taux de roulement

Le taux de roulement de la Société s'établit à 4,9 %, soit 18 départs en 2004-2005, comparativement à 6,6 %, soit 25 départs en 2003-2004.

○ Méthode d'évaluation du rendement

La méthode d'évaluation du rendement exige que tous les membres du personnel de la Société, quelle que soit leur fonction, soient soumis à une évaluation périodique selon des objectifs de rendement signifiés en début d'année. Une politique de rémunération incitative est liée à cette méthode, stipulant que toute progression salariale est fonction de la réalisation et du dépassement de ces objectifs.

Augmenter la portion autofinancée des frais d'administration

Le 1^{er} septembre 2004, Investissement Québec a mis en place une politique de tarification pour les attestations d'admissibilité qu'elle doit délivrer relativement aux crédits d'impôt qu'elle administre. Fondée sur le nombre d'emplois admissibles, la tarification permettra à la Société de couvrir les frais d'administration de ces mesures fiscales et l'aidera à atteindre l'objectif d'autofinancement qu'elle s'est fixé.



Julie Fortin, Denis Valois, Hélène Leboeuf, Anthony Prost,
et Lucie Rodrigue, Investissement Québec, Sainte-Foy



**Information
financière**

Revue de l'activité financière par la direction

○ Commentaires généraux

Les états financiers consolidés de la Société regroupent les états financiers de ses filiales en propriété exclusive, soit IQ Immigrants Investisseurs inc., IQ FIER inc., 9037-6179 Québec inc., 9071-2076 Québec inc., 9109-3294 Québec inc. et La Financière du Québec. Ces états comprennent le bilan consolidé, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de l'excédent, l'état consolidé des flux de trésorerie et les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

La croissance de la valeur nette du portefeuille d'interventions financières de la Société s'est poursuivie au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005. Le portefeuille a augmenté de 13 %, pour passer de 2,4 milliards de dollars au 31 mars 2004 à 2,7 milliards au 31 mars 2005.

Ce portefeuille est composé de prêts, d'actions, de parts et de garanties. Les prêts, les actions et les parts sont inscrits à l'actif du bilan de la Société. Quant aux garanties, elles ne figurent pas au bilan, compte tenu du fait qu'elles ne sont ni un élément d'actif ni un élément de passif. Cependant, elles sont présentées à titre d'instruments financiers hors bilan.

Les interventions financières composant le portefeuille de la Société se subdivisent en trois grandes catégories, soit les interventions dont les pertes sont assumées par le gouvernement du Québec, les interventions dont les pertes sont assumées à parts égales par le gouvernement et par la Société et les interventions dont les pertes sont assumées entièrement par la Société. La partie du portefeuille dont les pertes sont assumées par le gouvernement et la partie dont les pertes sont assumées par la Société sont présentées distinctement dans les notes complémentaires aux états financiers.

Bilan

L'actif total au 31 mars 2005 s'établit à 3,5 milliards de dollars, une hausse de 23 % par rapport à l'actif total au 31 mars 2004. Cette augmentation provient principalement d'une hausse considérable des placements d'IQ Immigrants Investisseurs inc., qui sont passés de 1,0 milliard de dollars au 31 mars 2004 à 1,7 milliard au 31 mars 2005.

Par ailleurs, le solde des garanties s'est accru substantiellement, passant de 1,3 milliard de dollars pour l'exercice précédent à 1,6 milliard.

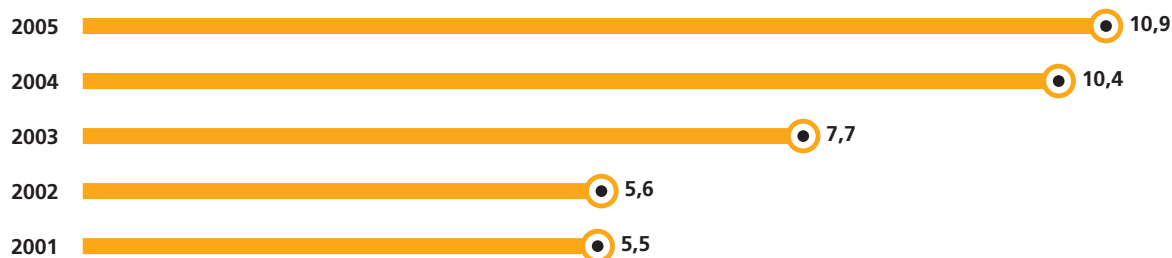
La provision cumulée pour pertes se chiffre à 644,7 millions de dollars au 31 mars 2005. Exprimée en pourcentage du solde du portefeuille d'interventions financières de la Société, elle est relativement stable depuis les cinq dernières années, comme le démontre le tableau ci-dessous :

Provision cumulée pour pertes en % du portefeuille



Le ratio emprunts/capitaux propres, soit le rapport du total des emprunts à court et à long terme sur l'avoir de la Société, a évolué comme suit :

Ratio emprunts / capitaux propres



Par ailleurs, le ratio capitaux propres sur la valeur nette du portefeuille d'interventions financières dont les pertes sont assumées par la Société est passé de 0,87 au 31 mars 2004 à 1,22 au 31 mars 2005, démontrant la saine capitalisation de la Société en ce qui a trait aux risques dont elle assume les pertes.

État des résultats

La Société a réalisé un revenu net de 51,8 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005, par rapport à 41,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable, entre autres choses, à une augmentation des revenus de placement et à un gain sur disposition de parts d'une société en commandite. Pour les mêmes raisons, le revenu net excède largement le montant de 28,4 millions prévu au plan d'affaires 2004-2007.

Par ailleurs, la dépense totale de provision pour pertes s'élève à 165,7 millions de dollars, soit 5,2 % du portefeuille d'interventions financières moyen, comparativement à 273,0 millions de dollars, soit 10,3 % du portefeuille d'interventions financières moyen de l'exercice 2003-2004. La dépense de provision pour pertes assumée par la Société, quant à elle, s'établit à 19,2 millions de dollars (5,8 % du portefeuille moyen), par rapport à 7,6 millions (2,1 % du portefeuille moyen) en 2003-2004. La Société anticipait une dépense à ce titre de 20,7 millions de dollars dans son plan d'affaires; toutefois, la situation financière des entreprises clientes a été sensiblement meilleure que prévu.

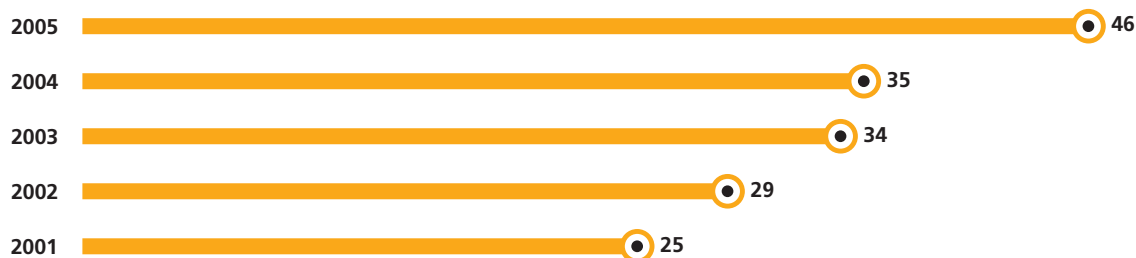
Les frais d'administration se sont élevés à 40,2 millions de dollars. Exprimés en pourcentage du solde moyen du portefeuille d'interventions financières, ils ont évolué comme suit :

Frais d'administration en % du portefeuille moyen



La contribution du gouvernement du Québec au titre des frais d'administration a été réduite en 2004-2005. Ainsi, la croissance des dépenses de la Société a été financée à même ses revenus d'exploitation, ce qui a permis de faire passer le pourcentage des frais d'administration qu'elle finance de 25 % en 2000-2001 à 46 % en 2004-2005, comme l'indique le tableau suivant :

Taux d'autofinancement des frais d'administration (en %)



États financiers

○ Déclaration de responsabilité à l'égard des renseignements financiers

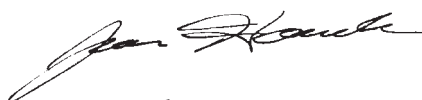
L'établissement et la présentation des états financiers consolidés d'Investissement Québec et des autres renseignements figurant dans le rapport annuel relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

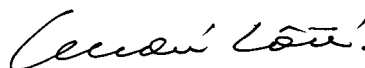
Tous les renseignements financiers figurant dans le rapport annuel concordent avec l'information contenue dans les états financiers.

Le système comptable de la Société ainsi que les contrôles internes et les procédés sont conçus de façon à assurer la fiabilité des données financières et, dans une mesure raisonnable, la protection des biens contre toute perte ou utilisation non autorisée.

Le conseil d'administration, qui surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et des ressources humaines. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Par ailleurs, le comité de vérification et des ressources humaines reçoit rapidement les rapports de vérification relatifs à l'optimisation des ressources et au respect des lois et règlements.



Jean Houde
Président-directeur général



André Côté
Vice-président à l'administration

○ Rapport du vérificateur

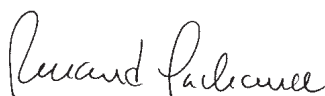
À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Investissement Québec au 31 mars 2005, les états consolidés des résultats, de l'excédent ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté aux primes sous forme d'options d'achat d'actions et expliqué à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 30 mai 2005

Bilan consolidé

Au 31 mars (en milliers de dollars)

	2005	2004 (redressé) (note 3)
ACTIF		
Encaisse	–	2 469
Placements temporaires (note 4)	9 588	4 990
Placements (note 5)	1 731 246	1 038 376
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 6 et 10)	744 925	801 978
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 7 et 10)	333 011	342 722
Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 8 et 10)	2 744	21 276
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 10)	558 956	562 751
Autres éléments d'actif (note 11)	136 861	78 806
	3 517 331	2 853 368
PASSIF ET AVOIR		
Passif		
Chèques en circulation moins l'encaisse	904	–
Emprunts à court terme (note 12)	235 900	370 900
Emprunts à long terme (note 13)	2 810 017	2 003 146
Intérêts échus et courus sur les emprunts au Fonds de financement du gouvernement du Québec	12 564	12 267
Provision cumulée pour pertes sur garanties (notes 9 et 10)	156 526	219 657
Autres éléments de passif (note 14)	22 356	20 170
	3 238 267	2 626 140
Avoir		
Avoir initial	32 944	32 944
Excédent	246 120	194 284
	279 064	227 228
	3 517 331	2 853 368
Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 9 et 10)	1 570 655	1 260 404

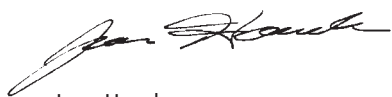
Engagements de financement (note 27)

Autres engagements (note 28)

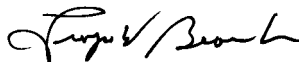
Éventualités (note 31)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Jean Houde
Président du conseil
d'administration



Léopold Beaulieu
Administrateur

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2005	2004	2003
Revenus liés à l'exploitation			
Revenus d'intérêt et contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts (note 15)	121 105	97 354	63 903
Honoraires de garantie	14 636	12 525	11 360
Primes au risque			
Options d'achat d'actions (note 16)	2 409	4 150	5 288
Participations aux bénéfices et primes forfaitaires	3 814	3 055	2 412
Commissions d'engagement	6 613	7 666	7 722
Autres revenus (note 17)	27 091	5 379	1 601
	175 668	130 129	92 286
Dépenses liées à l'exploitation			
Frais d'intérêt (note 18)	35 884	36 951	26 119
Contributions financières (note 19)	52 633	56 137	79 634
Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec (note 19)	(31 665)	(45 382)	(77 271)
Honoraires d'intermédiaires financiers	26 464	17 747	10 435
Autres dépenses (note 20)	3 037	1 972	960
	86 353	67 425	39 877
Revenu d'exploitation avant la provision	89 315	62 704	52 409
Provision			
Provision pour pertes (note 10)	165 742	273 023	141 277
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 10)	(146 542)	(265 415)	(125 450)
	19 200	7 608	15 827
Revenu d'exploitation	70 115	55 096	36 582
Frais d'administration			
Frais d'administration (note 21)	40 225	40 589	41 523
Honoraires d'administration – gouvernement du Québec	(21 946)	(26 811)	(27 585)
	18 279	13 778	13 938
Revenu net	51 836	41 318	22 644

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

○ État consolidé de l'excédent

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2005	2004 (redressé) (note 3)
Excédent au début	194 284	149 014
Revenu net	51 836	41 318
Excédent à la fin	246 120	190 332
Redressement dû au changement de la convention comptable relative aux primes sous forme d'options d'achat d'actions	–	3 952
Excédent à la fin redressé	246 120	194 284

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2005	2004	2003
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Revenu net	51 836	41 318	22 644
Ajustements pour :			
Amortissement des frais d'émission sur les emprunts à long terme	713	460	199
Amortissement de l'escompte et de la prime sur les emprunts à long terme	(1 129)	(1 109)	(994)
Amortissement des primes et des escomptes sur les placements	(52 712)	(30 373)	(15 112)
Amortissement des honoraires d'intermédiaires financiers reportés	16 969	9 876	4 275
Gain sur disposition d'actions et de parts	(17 173)	(508)	(222)
Gain sur disposition de placements	(887)	(504)	–
Perte de change non matérialisée	629	–	–
Perte non matérialisée résultant de la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions	25	–	–
Virement de revenus reportés	–	(192)	(192)
Provision pour pertes	165 742	273 023	141 277
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	(146 542)	(265 415)	(125 450)
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie définie	859	1 921	2 218
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie définie	208	–	–
Quote-part des résultats – Société satellite, Canadair Québec Capital S.E.N.C.	–	20	38
	18 538	28 517	28 681
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation (note 22)	(51 843)	(12 865)	(27 217)
	(33 305)	15 652	1 464
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Diminution (augmentation) nette des placements temporaires dont l'échéance excède trois mois suivant la date d'acquisition	(397)	69 083	(69 083)
Acquisition de placements	(740 816)	(600 019)	(267 941)
Disposition de placements	100 916	30 524	–
Diminution (augmentation) nette des prêts	7 968	(146 283)	(195 439)
Diminution (augmentation) nette des actions	11 395	(300 076)	16 080
Diminution (augmentation) nette des parts	21 327	(236)	(82)
Acquisition d'immobilisations	(688)	(572)	(910)
Honoraires d'intermédiaires financiers reportés	(37 872)	(31 362)	(24 642)
	(638 167)	(978 941)	(542 017)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) nette des emprunts à court terme	(135 000)	(28 700)	44 500
Emprunts à long terme	821 200	1 140 820	674 089
Remboursements des emprunts à long terme	(13 200)	(140 916)	(205 982)
Frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés	(700)	(4 099)	(1 716)
	672 300	967 105	510 891
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	828	3 816	(29 662)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	7 459	3 643	33 305
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	8 287	7 459	3 643
Espèces et quasi-espèces			
Encaisse	–	2 469	–
Placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition	9 191	4 990	4 542
Chèques en circulation moins l'encaisse	(904)	–	(899)
	8 287	7 459	3 643
Information supplémentaire			
Intérêts payés	35 901	30 156	30 740

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 mars 2005 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Investissement Québec est une personne morale de droit public constituée et régie par la *Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec* (L.R.Q., c. I-16.1) et, à ce titre, n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Investissement Québec a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois. Elle centralise et consolide l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement. Elle cherche à la fois à stimuler l'investissement intérieur et à attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Elle fait, auprès de ces derniers, la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Elle participe à la croissance des entreprises en favorisant, notamment, la recherche et le développement ainsi que l'exportation. Elle cherche également à conserver les investissements déjà effectués en apportant son soutien aux entreprises implantées au Québec. Elle peut aussi fournir à une entreprise, à un ministère, à un organisme du gouvernement ou à une société d'État des services techniques, notamment en matière d'analyse financière, de montage financier et de gestion de portefeuille. Investissement Québec administre tout programme d'aide financière en matière d'investissement élaboré par le gouvernement. De plus, la Société administre la *Loi sur les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise* (L.R.Q., c. S-29.1). La Société exécute également tout mandat que lui confie le gouvernement en vertu des articles 28 et 29 de sa loi constitutive. Elle soutient, par ses interventions financières, les entreprises québécoises ou celles qui s'établissent au Québec, principalement en leur octroyant des prêts ou en garantissant les engagements financiers qu'elles contractent auprès des institutions financières. Elle administre aussi les programmes d'aide financière découlant de la *Loi sur l'aide au développement des coopératives et des personnes morales sans but lucratif* (L.R.Q., c. A-12.1).

L'article 46 de la *Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec* édicte que la Société mère établit un plan d'affaires, qui inclut les activités de ses filiales, selon la forme, la teneur et la périodicité fixées par le gouvernement du Québec. Ce plan a été approuvé le 22 septembre 2004 (décret numéro 878-2004) et prend fin le 31 mars 2007. Le plan prévoit notamment que le gouvernement du Québec contribue au financement de la Société en lui remboursant la plupart des contributions financières et les pertes sur certaines interventions financières, selon les modalités prévues dans les programmes ou les décrets les instituant, en lui versant une contribution au titre d'intérêt sur certaines interventions financières dont il rembourse les pertes et en lui versant des honoraires.

En vertu du décret numéro 315-2004, daté du 31 mars 2004, la Société a acquis, le 1^{er} avril 2004, les éléments d'actif, de passif et les garanties de sa filiale La Financière du Québec à un prix équivalent à leur valeur comptable. Le prix d'acquisition, de 157,9 millions de dollars, a été réglé par une avance du même montant. De plus, le 27 avril 2004, la filiale a procédé au rachat de 608 766 actions de son capital-actions, qui était détenu par la Société, pour la somme de 60,9 millions de dollars.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. À ce titre, la direction est tenue de faire des estimations et de formuler des hypothèses qui influent sur les montants et les autres éléments d'information présentés dans les états financiers.

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers d'Investissement Québec et ceux de ses filiales, lesquelles sont toutes en propriété exclusive, soit IQ Immigrants Investisseurs inc., IQ FIER inc., 9037-6179 Québec inc., 9071-2076 Québec inc., 9109-3294 Québec inc. et La Financière du Québec.

Espèces et quasi-espèces

La Société présente, dans les espèces et quasi-espèces, l'encaisse, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ainsi que les chèques en circulation moins l'encaisse ou le découvert bancaire, selon le cas.

Placements

Les billets à recevoir du gouvernement du Québec sont comptabilisés au coût et les escomptes à l'achat sont virés aux résultats selon la méthode de l'intérêt réel jusqu'à leur date d'échéance.

Les placements dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Les autres placements sont comptabilisés au coût et, le cas échéant, les escomptes et les primes à l'achat sont virés aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à leur date d'échéance.

Prêts, actions et parts

Les prêts, y compris les intérêts courus à recevoir, ainsi que les actions et les parts sont comptabilisés au coût. Lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que le recouvrement total (capital et intérêts) d'un prêt n'est pas raisonnablement assuré, celui-ci est considéré comme un prêt douteux. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés à la provision pour pertes.

Lorsqu'un prêt dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec devient douteux et que les intérêts en souffrance sur le prêt excèdent trois mois, la constatation des intérêts cesse. Les intérêts encaissés sur ces prêts sont inscrits à titre de recouvrement jusqu'à concurrence du montant radié ou provisionné, puis comme revenu d'intérêt par la suite.

Les biens saisis sont présentés à titre de prêts douteux et sont inscrits à la juste valeur au moment de leur saisie. La réduction de la valeur comptable est alors comptabilisée. Toute réduction subséquente est imputée à la provision pour pertes.

La valeur comptable des prêts dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec, restructurés en prêts à taux d'intérêt réduit, en prêts sans intérêt ou en actions privilégiées, est ramenée à la valeur actualisée des flux monétaires nets à recevoir en vertu des nouvelles dispositions, au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. La réduction de la valeur comptable résultant de la restructuration est imputée à la provision pour pertes. L'augmentation de la valeur actualisée, attribuable au passage du temps, est comptabilisée à titre de revenu d'intérêt.

Les actions ordinaires provenant de prêts restructurés dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec sont comptabilisées selon la valeur comptable de celles-ci immédiatement après la restructuration. La différence entre la valeur comptable du prêt avant la restructuration et celle des actions est imputée à la provision pour pertes. Toute diminution subséquente de la valeur comptable des actions est aussi imputée à la provision pour pertes. Toute augmentation subséquente n'est constatée que lors de la vente des actions, à titre de gain sur disposition d'actions de l'exercice alors en cours.

Garanties

Les garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes, sont un instrument financier hors bilan.

Les réclamations de garanties sont comptabilisées lorsque la Société en a autorisé le déboursement. Les débours sont alors appliqués en réduction de la provision cumulée pour pertes sur garanties et le solde des garanties est réduit d'autant.

Lorsque la Société considère que des recouvrements sont raisonnablement assurés, le débours est comptabilisé à titre d'actif selon les conventions comptables applicables, selon le cas, aux prêts, aux actions ou aux parts.

Provision cumulée pour pertes

La provision cumulée pour pertes sur prêts, actions et parts est présentée au bilan de la Société en réduction de la valeur de ces actifs. La provision cumulée pour pertes sur les garanties est inscrite au passif du bilan. Ces provisions représentent, selon la Société, l'estimation la plus précise possible des montants prévisibles de pertes sur les interventions financières faisant partie de son portefeuille.

À l'exception des entreprises bénéficiant des programmes d'investissement en démarrage et redémarrage d'entreprises et des programmes d'actions d'une classe particulière, les sociétés clientes sont classées en sept catégories de risque définies par des critères de solvabilité et de crédit; la catégorisation des entreprises est mise à jour de façon périodique.

Une de ces catégories comprend les clients insolvable. Deux autres catégories désignent les entreprises dont l'insolvabilité semble probable à court terme. Tous les prêts douteux se retrouvent dans l'une ou l'autre de ces catégories. La provision pour pertes sur les interventions financières comprises dans ces trois catégories correspond au solde de l'intervention, diminué de la valeur de réalisation estimative des sûretés, auquel est appliqué un pourcentage d'ajustement découlant de l'historique de recouvrement à l'égard des entreprises faisant partie de ces catégories. Lorsqu'une entreprise classée dans l'une ou l'autre de ces catégories est en liquidation, qu'elle a cessé tout remboursement à la Société et que son redressement est improbable, une radiation est alors effectuée.

Les quatre autres catégories de risque englobent les entreprises dont la situation financière correspond à celle de la clientèle cible de la Société. Pour chacune de ces catégories, une provision de groupe est calculée par l'application d'un taux de provision au solde des interventions financières. Le taux de provision de chaque catégorie découle d'une analyse statistique à l'égard du nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un déclassement et de l'importance des pertes constatées ou devenues probables au cours d'une période précédente donnée.

Les entreprises pour lesquelles les interventions financières affichent un solde cumulatif exceptionnellement élevé ou présentent des caractéristiques particulières, font l'objet d'une analyse spécifique de la provision pour pertes, peu importe leur catégorie de risque.

Pour les programmes d'investissement en démarrage et redémarrage d'entreprises, une provision globale est calculée. Cette provision correspond au montant des garanties autorisées auquel est appliqué un taux basé sur l'expérience, diminué des débours de garantie dans ces programmes.

Certains prêts peuvent faire l'objet d'une exonération de remboursement selon les conditions prévues au contrat de prêt. La provision pour pertes sur ces prêts intègre les risques d'insolvabilité décrits précédemment et les risques inhérents au contrat de prêt.

Les actions d'une classe particulière sont des actions non participantes, sans dividende et sans date de rachat prévue. Ces actions font l'objet d'une analyse spécifique de la provision pour pertes.

À recevoir du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec contribue au financement de la Société en lui remboursant la plupart des contributions financières et les pertes sur certaines interventions financières, en lui versant une contribution au titre d'intérêts sur certaines interventions financières et en lui versant des honoraires. Le solde à recevoir de ces contributions figure au poste « Autres éléments d'actif ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties à compter de leur mise en service, en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	33 ¹ / ₃ %
Mobilier de bureau	10 %
Améliorations locatives	10 %

Actifs incorporels à durée de vie définie

Les logiciels et le développement informatique sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis à compter de leur mise en service, en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Logiciels	33 ¹ / ₃ %
Développement informatique	20 %

Frais d'émission, escomptes et primes sur les emprunts à long terme

Les frais d'émission, les escomptes et les primes sur les emprunts à long terme sont reportés et sont amortis sur la durée de l'emprunt concerné, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés sont inclus dans les autres éléments d'actif. Les escomptes et les primes reportés sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts auxquels ils sont associés.

Terrain détenu à des fins de décontamination

Le terrain est évalué au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Primes au risque

Au moment de l'autorisation d'une intervention financière, la Société exige généralement de l'entreprise cliente une prime pour tenir compte du risque. La prime sous forme d'options d'achat d'actions est comptabilisée à la juste valeur. La prime sous forme de participation aux bénéfices est encaissable et comptabilisée au plus tard six mois après la fin de l'exercice financier de l'entreprise. La prime forfaitaire est comptabilisée au moment où elle devient exigible selon le contrat.

Les gains sur disposition d'actions acquises à la suite de l'exercice d'une option sont présentés sous la rubrique « Primes au risque – options d'achat d'actions » de l'état des résultats de la Société.

Contributions financières

Les contributions financières sont constituées de contributions financières non remboursables et de contributions financières à remboursement conditionnel.

Les contributions financières sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel la Société en a autorisé le déboursement. La Société juge alors acquise la contribution correspondante du gouvernement du Québec pour les contributions financières que celui-ci assume et celle-ci est comptabilisée au cours de ce même exercice.

Les recouvrements ultérieurs de contributions financières à remboursement conditionnel sont inscrits dans les résultats de l'exercice alors en cours. Le remboursement au gouvernement du Québec qui s'applique est également inscrit dans les résultats de l'exercice alors en cours.

Honoraires d'intermédiaires financiers

La Société verse, par l'entremise d'une de ses filiales, des honoraires à des intermédiaires financiers pour le démarchage d'un immigrant investisseur, pour la recherche d'une entreprise à recommander pour l'octroi d'une contribution financière non remboursable ainsi que pour la fermeture du dossier de l'immigrant investisseur.

Les honoraires relatifs au démarchage d'un immigrant investisseur et les honoraires relatifs à la recherche d'une entreprise à recommander sont comptabilisés lors de l'acceptation de l'intervention financière par l'entreprise. Les honoraires relatifs au démarchage d'un immigrant investisseur sont reportés et virés aux résultats sur une période correspondant à la durée des placements, soit cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les honoraires relatifs à la fermeture du dossier de l'immigrant investisseur sont comptabilisés à la date de fermeture du dossier.

Instruments financiers dérivés

La Société détient des instruments financiers dérivés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt découlant des positions figurant au bilan. Ces instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur et les gains ou les pertes qui en résultent sont portés aux résultats, à titre d'ajustement aux frais d'intérêt. Les instruments financiers dérivés non échus sont présentés sous les rubriques « Autres éléments d'actif » et « Autres éléments de passif ».

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires et les garanties exprimées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et dépenses libellés en devises étrangères sont, pour leur part, convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Régimes de retraite

La Société cotise à des régimes de retraite gouvernementaux interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, ces cotisations sont comptabilisées selon les normes comptables relatives aux régimes à cotisations déterminées, compte tenu que les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à des cotisations à titre d'employeur.

De plus, la Société a institué un régime de rentes d'appoint facultatif afin de verser à certains membres de la haute direction des prestations de retraite, en sus de celles versées par le régime de retraite de base. Le coût des prestations de retraite accumulées par ces derniers est établi par calculs actuariels selon la méthode des prestations déterminées au prorata des années de services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction sur le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ des salariés.

3. Changement dans les conventions comptables

La Société a modifié le traitement comptable de la prime au risque sous forme d'options d'achat d'actions à la suite de la mise en application du CPN-128 portant sur la « comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture », émis par le Comité sur les problèmes nouveaux de l'Institut canadien des comptables agréés. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2004, la Société a adopté la méthode de la juste valeur.

Cette modification dans les conventions comptables a été appliquée rétroactivement en redressant le bilan consolidé au 31 mars 2004, pour tenir compte de l'écart entre la juste valeur des options d'achat d'actions et le coût d'acquisition de celles-ci. Ainsi, l'excédent, de même que les autres éléments d'actif, a été augmenté de 3,9 millions de dollars.

4. Placements temporaires

	2005	2004
Placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition :		
Certificats de dépôt, de 2,50 % à 2,56 %, échéant en avril 2005	7 699	4 592
Bons du Trésor du Canada, de 2,43 % à 2,48 %, échéant entre avril et juin 2005	1 492	398
Bons du Trésor du Canada, dont l'échéance excède trois mois suivant la date d'acquisition, de 2,43 % à 2,56 %, échéant entre mai et juillet 2005	397	–
	9 588	4 990

5. Placements

	2005	2004
Billets à recevoir du gouvernement du Québec, de 3,56 % à 6,01 %, échéant entre janvier 2006 et mars 2010, valeur nominale de 1,8 milliard de dollars	1 561 067	921 587
Obligations et autres titres de créance, de 2,88 % à 7,07 %, échéant entre avril 2006 et janvier 2015, valeur nominale de 97,5 millions de dollars	102 335	69 636
Titres du marché monétaire – Fonds commun de placement	34 539	23 448
Actions et autres titres de participation	33 021	23 682
Société satellite – FIER Partenaires inc., à la valeur de consolidation	1	–
Société satellite – FIER Partenaires, s.e.c., à la valeur de consolidation	197	–
Société satellite – Canadair Québec Capital S.E.N.C., à la valeur de consolidation	86	23
	1 731 246	1 038 376

Le montant des placements libellés en dollars US totalise 8,6 millions en dollars canadiens au 31 mars 2005 (5,7 millions de dollars au 31 mars 2004).

L'échéancier des placements se détaille comme suit :	
2006	1 527
2007	201 885
2008	321 378
2009	507 137
2010 et au-delà	631 475
Aucune échéance	67 844
	1 731 246

6. Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

	2005			2004
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Prêts				
Portant intérêt				
Taux fixe ⁽¹⁾	5 319	137 032	142 351	107 912
Taux variable ⁽²⁾	33 352	146 746	180 098	305 966
	38 671	283 778	322 449	413 878
Sans intérêt	190	413 857	414 047	433 738
Restructurés	2 016	–	2 016	1 640
Douteux	33 447	397 285	430 732	327 956
	74 324	1 094 920	1 169 244	1 177 212
Provision cumulée pour pertes				
Prêts portant intérêt	(7 135)	(41 009)	(48 144)	(46 688)
Prêts sans intérêt	(40)	(61 421)	(61 461)	(29 756)
Prêts restructurés	(1 382)	–	(1 382)	(539)
Prêts douteux	(22 427)	(290 905)	(313 332)	(298 251)
	(30 984)	(393 335)	(424 319)	(375 234)
	43 340	701 585	744 925	801 978
Les encaissements de capital prévus sur les prêts, selon les dispositions contractuelles, se détaillent comme suit :				
Moins d'un an	19 181	129 640	148 821	132 067
De 1 à 2 ans	12 373	137 330	149 703	99 579
De 2 à 3 ans	11 176	87 225	98 401	147 645
De 3 à 4 ans	6 501	92 871	99 372	115 746
De 4 à 5 ans	10 431	96 065	106 496	99 409
De 5 à 10 ans	14 176	412 151	426 327	419 629
De 10 à 20 ans	486	139 638	140 124	163 137
	74 324	1 094 920	1 169 244	1 177 212

(1) Les taux d'intérêt fixes se situent entre 2,75 % et 12,00 % au 31 mars 2005 (entre 3 % et 12,00 % au 31 mars 2004).

(2) Le taux d'intérêt variable de la Société est de 5,75 % au 31 mars 2005 (5,50 % au 31 mars 2004).

7. Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

	2005			2004
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Actions				
Ordinaires	1 178	28 175	29 353	36 116
Privilégiées	1 459	346 077	347 536	348 288
D'une classe particulière	–	5 972	5 972	7 763
Ordinaires provenant de prêts restructurés	725	–	725	725
Privilégiées provenant de prêts restructurés	427	–	427	398
	3 789	380 224	384 013	393 290
Provision cumulée pour pertes				
Actions ordinaires	(507)	(12 862)	(13 369)	(14 285)
Actions privilégiées	(1 053)	(29 687)	(30 740)	(27 640)
Actions d'une classe particulière	–	(5 972)	(5 972)	(7 763)
Actions ordinaires provenant de prêts restructurés	(580)	–	(580)	(546)
Actions privilégiées provenant de prêts restructurés	(341)	–	(341)	(334)
	(2 481)	(48 521)	(51 002)	(50 568)
	1 308	331 703	333 011	342 722
L'échéancier de rachat des actions se détaille comme suit :				
Moins d'un an	50	80	130	218
De 1 à 2 ans	449	80	529	95
De 2 à 3 ans	23	80	103	493
De 3 à 4 ans	75	53	128	95
De 4 à 5 ans	75	52	127	120
De 5 à 10 ans	180	17 620	17 800	17 827
De 10 à 20 ans	–	45 000	45 000	45 000
Plus de 20 ans	–	260 000	260 000	260 000
	852	322 965	323 817	323 848
Aucune échéance	2 937	57 259	60 196	69 442
	3 789	380 224	384 013	393 290

La Société détient des actions émises par des sociétés ouvertes. La valeur nette comptable de ces actions au 31 mars 2005 est de 5,1 millions de dollars (9,1 millions de dollars au 31 mars 2004). Selon les cotes en Bourse au 31 mars 2005, ces actions ont une valeur de 6,0 millions de dollars (14,7 millions de dollars au 31 mars 2004).

La Société détient une option de vente sur les actions ordinaires qu'elle possède dans une entreprise. L'option peut être exercée en partie (76,8 %) à compter de janvier 2006 et en totalité à compter de janvier 2009. Selon le prix de rachat minimal prévu au contrat, le gain résultant de l'exercice complet de cette option serait de 8,2 millions de dollars.

8. Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

	2005			2004
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Parts				
Privilégiées de coopératives	270	2 744	3 014	2 960
D'une société en commandite	–	11 639	11 639	18 949
Privilégiées de coopératives provenant de prêts restructurés	984	–	984	–
	1 254	14 383	15 637	21 909
Provision cumulée pour pertes				
Parts privilégiées de coopératives	(186)	(802)	(988)	(633)
Parts d'une société en commandite	–	(11 639)	(11 639)	–
Parts privilégiées de coopératives provenant de prêts restructurés	(266)	–	(266)	–
	(452)	(12 441)	(12 893)	(633)
	802	1 942	2 744	21 276

L'échéancier de rachat des parts se détaille comme suit :				
Moins d'un an	225	79	304	6 459
De 1 à 2 ans	–	31	31	6 365
De 2 à 3 ans	–	38	38	6 385
De 3 à 4 ans	–	38	38	80
De 4 à 5 ans	–	38	38	77
De 5 à 10 ans	639	325	964	598
De 10 à 20 ans	344	–	344	–
	1 208	549	1 757	19 964
Aucune échéance	46	13 834	13 880	1 945
	1 254	14 383	15 637	21 909

9. Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

	2005			2004
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Garanties				
D'emprunt	194 378	309 231	503 609	590 319
D'engagement financier	41 006	1 182 566	1 223 572	889 742
	235 384	1 491 797	1 727 181	1 480 061
Provision cumulée pour pertes				
Garanties d'emprunt	(40 235)	(59 692)	(99 927)	(144 144)
Garanties d'engagement financier	(11 632)	(44 967)	(56 599)	(75 513)
	(51 867)	(104 659)	(156 526)	(219 657)
	183 517	1 387 138	1 570 655	1 260 404
Solde des garanties réparti en fonction de leur échéance :				
Moins d'un an	49 916	45 368	95 284	150 272
De 1 à 2 ans	17 591	21 708	39 299	37 603
De 2 à 3 ans	8 307	11 297	19 604	76 725
De 3 à 4 ans	25 071	18 201	43 272	29 290
De 4 à 5 ans	25 047	18 879	43 926	54 575
De 5 à 10 ans	103 472	190 412	293 884	274 286
De 10 à 20 ans	5 980	1 185 932	1 191 912	857 310
	235 384	1 491 797	1 727 181	1 480 061

Le montant des garanties libellées en dollars US totalise 1,2 milliard en dollars canadiens au 31 mars 2005 (835,6 millions de dollars au 31 mars 2004) et le montant des garanties libellées en d'autres devises s'élève à 39,0 millions en dollars canadiens au 31 mars 2005 (41,8 millions de dollars au 31 mars 2004).

10. Provision cumulée pour pertes

			2005	2004
	Pertes non remboursées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées par le gouvernement du Québec ⁽¹⁾	Total	Total
Solde au début de l'exercice	83 341	562 751	646 092	437 944
Provision pour pertes⁽²⁾	19 200	146 542	165 742	273 023
Recouvrements	449	196	645	620
Radiations ⁽³⁾	(6 640)	(82 556)	(89 196)	(47 709)
Débours de garanties n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	(10 566)	(67 977)	(78 543)	(17 786)
Solde à la fin de l'exercice	85 784	558 956	644 740	646 092

La provision cumulée pour pertes se répartit comme suit :				
Prêts	30 984	393 335	424 319	375 234
Actions	2 481	48 521	51 002	50 568
Parts	452	12 441	12 893	633
Garanties	51 867	104 659	156 526	219 657
	85 784	558 956	644 740	646 092

(1) Correspond à la « Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec » présentée à l'actif du bilan.

(2) Inclut un montant de 3,1 millions de dollars au titre de gains de change au 31 mars 2005 (2,5 millions au 31 mars 2004).

(3) Les radiations au titre de prêts restructurés de même que les radiations d'actions provenant de prêts restructurés s'élèvent à 0,8 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 (1,3 million de dollars au 31 mars 2004).

La Société peut exiger des sûretés et des cautions de ses entreprises clientes. La nature des sûretés porte généralement sur l'universalité des biens de l'entreprise cliente, notamment des terrains, des bâtisses, de l'équipement, de la machinerie et de l'ameublement. Toutefois, la provision pour pertes ne tient compte que de la valeur des sûretés et des cautions liées aux entreprises insolubles ou dont l'insolvabilité semble probable à court terme. La valeur des sûretés et des cautions relatives aux prêts, actions et parts s'élève à 117,7 millions de dollars au 31 mars 2005 (108,2 millions de dollars au 31 mars 2004) et celle des sûretés et des cautions relatives aux garanties liées aux entreprises insolubles ou dont l'insolvabilité semble probable à court terme s'élève à 24,6 millions de dollars au 31 mars 2005 (24,2 millions de dollars au 31 mars 2004).

11. Autres éléments d'actif

	2005	2004 (redressé) (note 3)
À recevoir du gouvernement du Québec	48 171	12 437
Options d'achat d'actions	3 927	3 952
Honoraires d'intermédiaires financiers reportés	71 009	50 106
Intérêts et dividendes à recevoir sur les placements	1 805	1 117
Frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés ⁽¹⁾	5 194	5 207
Actif lié aux instruments financiers dérivés	–	15
Immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé de 3,0 millions de dollars (2,6 millions de dollars au 31 mars 2004)	2 138	2 542
Actifs incorporels à durée de vie définie, déduction faite de l'amortissement cumulé de 6,1 millions de dollars (5,8 millions de dollars au 31 mars 2004)	604	579
Terrain détenu à des fins de décontamination (note 31) ⁽²⁾	–	297
Autres débiteurs	4 013	2 554
	136 861	78 806

(1) Proviennent de transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.

(2) Le locataire a l'option d'acheter le terrain pour la somme de un dollar.

12. Emprunts à court terme

	2005	2004
Acceptations bancaires – institutions financières, de 2,64 % à 2,65 %, échéant en avril 2005	127 200	44 000
Billets – institutions financières, de 2,65 % à 2,68 %, échéant en avril et en mai 2005	44 200	193 900
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec, 2,63 %, échéant en avril 2005	64 500	133 000
	235 900	370 900

En vertu des décrets 310-2002 et 311-2002, datés du 20 mars 2002, la Société est autorisée à contracter des emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 600 millions de dollars, et ce, jusqu'au 30 septembre 2006, auprès d'institutions financières ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. De plus, en vertu du décret 675-2004, daté du 30 juin 2004, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est autorisé à verser à la Société les sommes requises pour suppléer à l'inexécution des obligations découlant des emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec.

Au 31 mars 2005, la Société disposait de marges de crédit bancaire totalisant 10 millions de dollars, renouvelables en juillet 2005. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base du prêteur.

13. Emprunts à long terme

	2005	2004
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,19 %, échéant en octobre 2007	75 000	75 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,28 %, échéant en juillet 2009	175 000	175 000
– 4,33 %, échéant en juillet 2010	28 200	28 200
– 8,00 %, échéant en décembre 2010, valeur nominale de 75,6 millions de dollars (taux effectif de 6,07 %)	81 997	83 126
– au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,15 %, échéant en octobre 2013	100 000	100 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,08 %, échéant en octobre 2013	60 000	60 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,05 %, échéant en octobre 2013 ⁽¹⁾	162 500	162 500
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,12 %, échéant en octobre 2013	134 120	134 120
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,09 %, échéant en octobre 2013 ⁽¹⁾	52 500	52 500
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,10 %, échéant entre février 2012 et mai 2014	100 000	–
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,21 %, échéant en juin 2032	47 500	47 500
Billets – immigrants investisseurs, sans intérêt, échéant entre janvier 2006 et avril 2010⁽²⁾	1 793 200	1 085 200
	2 810 017	2 003 146

Le montant des versements en capital à effectuer sur les emprunts à long terme se détaille comme suit :	
2006	1 600
2007	188 800
2008	404 600
2009	553 600
2010	892 200
2011 et au-delà	769 217
	2 810 017

(1) La Société a la possibilité de renouveler cet emprunt, et ce, pour une période maximale de 20 ans, à compter de l'échéance de l'emprunt initial.

(2) Le paiement du capital est garanti par le Québec.

En vertu des décrets 482-2002 et 483-2002, datés du 24 avril 2002 et modifiés par le décret 342-2003, daté du 5 mars 2003, la Société est autorisée à contracter des emprunts à long terme jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 1,5 milliard de dollars, et ce, jusqu'au 30 septembre 2006, auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. De plus, en vertu du décret 675-2004, daté du 30 juin 2004, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est autorisé à verser à la Société les sommes requises pour suppléer à l'inexécution des obligations découlant des emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec.

14. Autres éléments de passif

	2005	2004
Contributions financières et garanties à payer	5 203	4 607
Honoraires d'intermédiaires financiers à payer	554	702
Revenus reportés ⁽¹⁾	2 053	1 982
Congés de maladie et vacances à payer (note 30)	9 990	9 863
Autres créiteurs ⁽²⁾	4 556	3 016
	22 356	20 170

(1) Incluent la contribution reportée du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation à la « Banque de données pour investisseurs et promoteurs », soit la somme de 50 000 dollars au 31 mars 2005 (50 000 dollars au 31 mars 2004).

(2) Incluent la somme de 0,3 million de dollars due à des entités apparentées au 31 mars 2005 (0,2 million de dollars au 31 mars 2004).

15. Revenus d'intérêt et contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts

	2005	2004	2003
Intérêts sur les prêts	39 143	36 940	25 198
Intérêts sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec	54 345	30 985	15 112
Intérêts sur l'encaisse et les placements temporaires	197	1 741	1 669
Contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts sur certaines interventions financières à rendement réduit ou nul ⁽¹⁾	27 420	27 688	21 924
	121 105	97 354	63 903

(1) Cette contribution se rapporte aux interventions financières dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec. Elle correspond à l'excédent du coût d'emprunt moyen de la Société sur le rendement de ces interventions.

16. Primes au risque – Options d'achat d'actions

	2005	2004	2003
Gain sur disposition d'options d'achat d'actions	878	331	377
Gain sur disposition d'actions provenant de la réalisation d'options d'achat d'actions	1 556	3 819	4 911
Perte non matérialisée résultant de la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions	(25)	–	–
	2 409	4 150	5 288

17. Autres revenus

	2005	2004	2003
Gain sur disposition d'actions et de parts	17 173	508	222
Quote-part des bénéfices distribués par une société en commandite	70	417	266
Dividendes	3	–	–
Honoraires d'intéressement	2 180	1 520	710
Honoraires d'attestation et de certification	104	–	–
Revenus sur les autres placements	4 564	1 857	–
Gain sur disposition de placements	887	504	–
Autres revenus provenant du gouvernement du Québec	1 885	512	322
Autres revenus	225	61	81
	27 091	5 379	1 601

18. Frais d'intérêt

	2005	2004	2003
Intérêts sur les emprunts à long terme ⁽¹⁾	29 399	26 037	16 276
Intérêts sur les emprunts à court terme et frais bancaires ⁽²⁾	6 794	11 052	10 643
Pertes nettes (gains nets) sur les instruments financiers dérivés	107	511	(5)
Amortissement des frais d'émission sur les emprunts à long terme ⁽¹⁾	713	460	199
Amortissement de l'escompte et de la prime sur les emprunts à long terme ⁽¹⁾	(1 129)	(1 109)	(994)
	35 884	36 951	26 119

(1) Proviennent de transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.

(2) Les frais d'intérêts sur les emprunts à court terme contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec s'élèvent à 2,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 (3,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2004; 4,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2003).

19. Contributions financières

	2005			2004	2003
	Non assumées par le gouvernement du Québec	Assumées par le gouvernement du Québec ⁽¹⁾	Total	Total	Total
Contributions financières non remboursables	20 968	30 818	51 786	52 218	77 037
Contributions financières à remboursement conditionnel	–	847	847	3 919	2 597
	20 968	31 665	52 633	56 137	79 634

(1) Correspond aux « Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec » présentées dans l'état consolidé des résultats.

20. Autres dépenses

	2005	2004	2003
Honoraires de contre-garantie	2 180	1 520	710
Quote-part des résultats – Société satellite, Canadair Québec Capital S.E.N.C.	–	20	38
Autres	857	432	212
	3 037	1 972	960

21. Frais d'administration⁽¹⁾

	2005	2004	2003
Salaires et charges sociales	28 228	28 754	27 789
Loyers	2 320	2 419	2 350
Déplacements, représentation, publicité et promotion	3 489	3 375	4 393
Honoraires	1 005	762	988
Amortissement des immobilisations	859	1 921	2 218
Autres	4 324	3 358	3 785
	40 225	40 589	41 523

(1) Incluent la somme de 4,6 millions de dollars qui se rapporte à des entités apparentées pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 (3,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2004; 4,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2003).

22. Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation

	2005	2004	2003
Autres éléments d'actif	(37 569)	204	(4 180)
Intérêts échus et courus sur les emprunts	297	6 898	(3 838)
Autres éléments de passif	2 186	(3 084)	2 783
Provision cumulée pour pertes	(167 094)	(64 875)	(56 008)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	150 337	47 992	34 026
	(51 843)	(12 865)	(27 217)

23. Instruments financiers dérivés

Au moment de l'autorisation d'une intervention financière, la Société exige généralement de l'entreprise cliente une prime sous forme d'options d'achat d'actions pour tenir compte du risque. La Société conclut également des opérations sous forme de contrats à terme normalisés, qui portent sur l'achat ou la vente d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures. Les contrats à terme sont négociés selon des montants normalisés à des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Le tableau qui suit présente la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société au 31 mars 2005, telle qu'elle est représentée par les gains non réalisés dans le cas des options d'achat d'actions et par les gains ou les pertes non réalisés en ce qui a trait aux contrats à terme.

	2005			2004 (redressé) (note 3)
	Positif	Négatif	Montant net	Montant net
Options d'achat d'actions	3 927	–	3 927	3 952
Contrats à terme boursiers 3 mois sur acceptations bancaires	42	–	42	(6)
Contrats à terme boursiers 10 ans sur obligations canadiennes	39	–	39	(9)
	4 008	–	4 008	3 937

24. Juste valeur marchande des instruments financiers

La juste valeur a pour objet de déterminer approximativement à quels montants les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché.

Lorsqu'il est disponible, la Société utilise le cours du marché pour évaluer la juste valeur marchande de ses instruments financiers. Lorsqu'il n'existe pas de marchés ou que ceux-ci ne sont pas considérés comme assez liquides, la Société mesure la juste valeur en appliquant des méthodes d'évaluation et des hypothèses. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimation acceptables pour le calcul de la juste valeur, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre les différentes entités. La juste valeur se fonde sur la situation du marché à un moment précis et, de ce fait, ne reflète pas nécessairement la juste valeur future des instruments. Elle ne saurait être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Le tableau ci-dessous indique la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés figurant au bilan et hors bilan, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie, n'est pas présentée dans le tableau.

	2005			2004 (redressé)		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
INSTRUMENTS FINANCIERS PORTÉS AU BILAN						
Actif						
Encaisse, découvert bancaire et placements temporaires	8 684	8 684	–	7 459	7 459	–
Placements	1 730 962	1 762 962	32 000	1 038 353	1 082 364	44 011
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes ⁽¹⁾	744 925	655 927	(88 998)	801 978	672 302	(129 676)
Actions et parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes ⁽¹⁾	335 755	81 015	(254 740)	363 998	90 813	(273 185)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	558 956	671 580	112 624	562 751	734 204	171 453 ⁽²⁾
Options d'achat d'actions	3 927	3 927	–	3 952	3 952	–
Contrats à terme boursiers	–	–	–	15	15	–
Contributions du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	–	134 791	134 791	–	122 013	122 013
Autres actifs	53 963	53 963	–	16 405	16 405	–
	3 437 172	3 372 849	(64 323)	2 794 911	2 729 527	(65 384)
Passif						
Emprunts	3 045 917	2 838 160	207 757	2 374 046	2 258 861	115 185
Contrats à terme boursiers	81	81	–	–	–	–
Autres passifs	22 877	22 863	14	20 592	20 515	77
	3 068 875	2 861 104	207 771	2 394 638	2 279 376	115 262
INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN						
Garanties ⁽³⁾	(156 526)	(152 544)	3 982	(219 657)	(254 999) ⁽⁴⁾	(35 342)
	(156 526)	(152 544)	3 982	(219 657)	(254 999)	(35 342)
			147 430			14 536

(1) La Société a comptabilisé les prêts, les actions et les parts à rendement réduit ou nul, déduction faite de la provision cumulée pour pertes, à une valeur supérieure à leur juste valeur. L'écart entre la valeur comptable (1,1 milliard de dollars) et la juste valeur (737,0 millions de dollars) n'entraîne pas de baisse de valeur durable mais provient plutôt de l'actualisation de ces prêts, de ces actions et de ces parts. La Société comptabilise ces derniers au coût étant donné que le gouvernement du Québec lui verse une contribution au titre d'intérêts afin de compenser le rendement réduit ou nul sur ces actifs.

(2) La juste valeur marchande des instruments financiers a été modifiée par rapport à celle présentée dans les états financiers du 31 mars 2004 afin de tenir compte d'un nouvel instrument financier, soit la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec, à la suite de l'obtention de nouvelles informations et de l'expérience acquise dans l'établissement des justes valeurs.

(3) Les garanties sont classées comme un instrument financier hors bilan. Cependant, la valeur comptable des garanties, qui correspond au montant de la provision cumulée pour pertes sur garanties, fait partie des instruments financiers présentés au bilan de la Société.

(4) Ce montant a été diminué de 142,6 millions de dollars par rapport à celui présenté dans les états financiers du 31 mars 2004, en raison des modifications apportées à la méthode d'évaluation de la juste valeur pour tenir compte de particularités additionnelles.

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes :

Encaisse, chèques en circulation moins l'encaisse, placements temporaires, emprunts à court terme et autres actifs et autres passifs

En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur de l'encaisse, des chèques en circulation moins l'encaisse, des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, des emprunts à court terme et des autres actifs et autres passifs est considérée comme équivalente à la valeur comptable.

La juste valeur des placements temporaires dont l'échéance excède trois mois suivant la date d'acquisition est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des placements comportant des conditions et des risques de crédit semblables.

La juste valeur des intérêts échus et courus échéant dans plus de trois mois est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêts pratiqués sur le marché pour des emprunts comportant des conditions et des risques de crédit similaires.

Placements

La juste valeur des placements en valeurs mobilières est déterminée en fonction des cours du marché. La juste valeur des billets à recevoir du gouvernement du Québec est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêts pratiqués sur le marché pour des placements comportant des conditions et des risques de crédit semblables.

Prêts

La juste valeur du portefeuille de prêts repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La juste valeur des prêts à taux fixe, dont les remboursements sont fixes, est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt sans risque pratiqués sur le marché et en tenant compte de l'historique de pertes de la Société pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. La juste valeur des prêts à taux variable ou dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à la valeur nette comptable. La juste valeur des prêts à remboursement variable ne peut être estimée au prix d'un effort raisonnable, compte tenu de l'incertitude relative aux montants qui seront remboursés. Par conséquent, la juste valeur est considérée égale à la valeur nette comptable. Pour les prêts douteux, la juste valeur est réputée égale à la valeur nette comptable, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2, sous la rubrique « Provision cumulée pour pertes ».

Actions et parts

La juste valeur des actions et des parts est déterminée en fonction des cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. La juste valeur des actions privilégiées ayant une date de rachat prévue et celle des parts privilégiées de coopératives à taux fixe, dont les remboursements sont fixes, est estimée par actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt sans risque pratiqués sur le marché et en tenant compte de l'historique de pertes de la Société pour des actions et des parts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Dans le cas des autres titres de participation qui ne sont pas transigés sur des marchés organisés, comme la juste valeur ne peut être estimée au prix d'un effort raisonnable, elle est réputée équivalente à la valeur nette comptable.

Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec

La juste valeur de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La juste valeur de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, qui correspondent aux pertes prévues sur les interventions financières, selon un historique de pertes de la Société pour des interventions financières comportant des conditions et des risques de crédit semblables, en utilisant les taux d'intérêt du gouvernement du Québec.

Options d'achat d'actions

La juste valeur des options d'achat d'actions est déterminée en fonction des cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Dans le cas des options qui ne sont pas transigées sur des marchés organisés, la juste valeur est basée sur la valeur comptable de l'entreprise concernée.

Contrats à terme boursiers

La juste valeur des contrats à terme boursiers est déterminée en fonction des cours du marché.

Contributions du gouvernement du Québec au titre d'intérêts

La juste valeur des contributions du gouvernement du Québec au titre d'intérêts repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La juste valeur des contributions du gouvernement au titre d'intérêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt du gouvernement du Québec.

Emprunts

La juste valeur des emprunts à long terme à taux fixe est déterminée d'après les cours du marché pour des titres de créance comportant des conditions et des risques de crédit similaires. La juste valeur des emprunts à long terme à taux variable est réputée être égale à la valeur comptable.

Garanties

La juste valeur du portefeuille de garanties repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La juste valeur des garanties est estimée par l'actualisation des débours de garanties et des honoraires de garanties anticipés, en utilisant les taux d'intérêt sans risque pratiqués sur le marché et en tenant compte de l'historique de pertes de la Société pour des garanties comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Pour les garanties relatives aux entreprises insolubles ou dont l'insolvabilité semble probable à court terme, la juste valeur correspond à la provision cumulée pour pertes, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2, sous la rubrique « Provision cumulée pour pertes ».

25. Sensibilité au taux d'intérêt

L'échéancier présenté ci-dessous trace un portrait, au 31 mars 2005, de la sensibilité du bilan de la Société aux variations des taux d'intérêt.

	Taux variable	Moins de trois mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible au taux d'intérêt	Total
INSTRUMENTS FINANCIERS PORTÉS AU BILAN							
Actif							
Placements temporaires	–	9 390	198	–	–	–	9 588
<i>Taux d'intérêt réel</i>		2,5 %	2,5 %				
Placements	–	–	1 527	1 655 427	6 448	67 844	1 731 246
<i>Taux d'intérêt réel</i>			5,6 %	4,4 %	5,1 %		
Prêts sans intérêt	–	2 550	21 609	162 257	227 903	160 250	574 569
Autres prêts, actions et parts	180 214	816	154	35 227	106 398	671 516	994 325
<i>Taux d'intérêt réel</i>		5,8 %	9,4 %	5,4 %	7,9 %		
Provision cumulée pour pertes sur prêts, actions et parts	–	–	–	–	–	(488 214)	(488 214)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	–	–	–	–	–	558 956	558 956
Autres actifs	–	–	–	–	–	136 861	136 861
	180 214	12 756	23 488	1 852 911	340 749	1 107 213	3 517 331
Passif et avoir							
Chèques en circulation moins l'encaisse	–	–	–	–	–	904	904
Emprunts sans intérêt	–	–	1 600	1 789 200	2 400	–	1 793 200
Emprunts portant intérêt	–	1 042 520	100 000	–	110 197	–	1 252 717
<i>Taux d'intérêt réel</i>		2,7 %	2,8 %		5,6 %		
Autres passifs	–	–	–	–	–	191 446	191 446
Avoir	–	–	–	–	–	279 064	279 064
	–	1 042 520	101 600	1 789 200	112 597	471 414	3 517 331
Écart de sensibilité	180 214	(1 029 764)	(78 112)	63 711	228 152	635 799	–
INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN							
Garanties	–	–	–	–	–	1 570 655	1 570 655
Écart de sensibilité	–	–	–	–	–	(1 570 655)	(1 570 655)
Total 2005	180 214	(1 029 764)	(78 112)	63 711	228 152	(934 856)	(1 570 655)
2004							
Instruments financiers portés au bilan	300 273	(1 060 626)	(90 843)	64 478	258 242	528 476	–
Instruments financiers hors bilan	–	–	–	–	–	(1 260 404)	(1 260 404)
Total 2004	300 273	(1 060 626)	(90 843)	64 478	258 242	(731 928)	(1 260 404)

26. Concentration du risque de crédit

	2005			2004		
	Prêts, actions et parts déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Garanties déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	Prêts, actions et parts déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Garanties déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec
Par secteur d'activité :						
Entreprises du secteur primaire	14 386	6 529	29 397	11 996	7 396	83 421
Entreprises du secteur secondaire						
Matériel de transport	167 032	1 220 812	59 851	182 478	875 825	79 316
Papier	265 131	2 398	189 208	310 542	4 516	113 982
Métaux de 1 ^{re} transformation et produits métalliques	342 567	19 791	31 112	341 535	19 013	37 723
Autres	171 137	128 124	142 908	199 714	137 980	128 614
	945 867	1 371 125	423 079	1 034 269	1 037 334	359 635
Entreprises du secteur tertiaire	120 427	193 001	106 480	119 711	215 674	119 695
	1 080 680	1 570 655	558 956	1 165 976	1 260 404	562 751
Auprès du gouvernement du Québec :						
Interventions financières dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	1 035 230	1 387 138	558 956	1 114 161	1 049 961	562 751

27. Engagements de financement

Les engagements de financement de la Société, contractés dans le cours normal de ses activités, sont présentés dans le tableau ci-dessous et sont regroupés selon deux volets. Le premier représente les ententes de financement autorisées par la Société qui ne sont pas encore acceptées par les clients. Le second comprend les ententes de financement acceptées par les clients, soit les sommes non déboursées sur les prêts, les actions et les parts, les sommes dont le déboursement n'a pas été autorisé pour les contributions financières et les sommes qui n'ont pas encore été utilisées pour les garanties.

Le montant des engagements se détaille comme suit :

	2005			2004 (redressé)
	Pertes non remboursées et contributions non assumées par le gouvernement du Québec	Pertes remboursées et contributions assumées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Engagements sur les ententes de financement autorisées qui ne sont pas encore acceptées par les clients				
Prêts	6 930	159 905	166 835	318 897
Garanties	13 942	1 051 185	1 065 127	516 911
Contributions financières	2 213	40 070	42 283	90 500
	23 085	1 251 160	1 274 245	926 308
Engagements sur les ententes de financement acceptées par les clients				
Prêts	10 165	229 686	239 851	271 826
Garanties	68 212	80 236	148 448	328 978 ⁽¹⁾
Contributions financières	125 148	304 055	429 203	406 335
	203 525	613 977	817 502	1 007 139
	226 610	1 865 137	2 091 747	1 933 447⁽¹⁾

(1) Cette somme a été augmentée de 178,0 millions de dollars par rapport aux états financiers du 31 mars 2004, en raison d'une inexactitude constatée après la publication de ces états financiers.

Le montant des engagements libellés en dollars US totalise 0,3 million en dollars canadiens au 31 mars 2005 (0,4 million au 31 mars 2004).

28. Autres engagements

La Société s'est engagée à verser des honoraires de 17,6 millions de dollars au 31 mars 2005 (11,0 millions au 31 mars 2004) aux intermédiaires financiers pour la fermeture des dossiers des immigrants investisseurs.

De plus, au 31 mars 2005, la Société avait conclu des ententes de principe avec des FIER-Régions en vertu desquelles elle s'engage à y investir une somme pouvant atteindre 20,0 millions de dollars.

29. Régimes de retraite

Les membres du personnel d'Investissement Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties lors de la retraite et du décès. Les obligations d'Investissement Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à verser des cotisations à titre d'employeur. Les cotisations d'Investissement Québec imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 0,9 million de dollars (0,9 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2004; 0,8 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2003).

Les responsabilités de l'employeur envers le régime de rentes d'appoint consistent à assumer entièrement les prestations au moment de la retraite du bénéficiaire. Ainsi, aucune cotisation n'est payée par les employés ni par l'employeur. Au 31 mars 2005, les obligations de l'employeur s'élèvent à 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au 31 mars 2004) et figurent au poste « Autres éléments de passif ». La Société n'a imputé aucun coût aux résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2005 (0,1 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2004). Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes : le taux de rendement prévu du régime est de 6,75 % et le taux de croissance de la rémunération est de 4,00 %.

30. Congés de maladie et vacances à payer

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	9 863	9 060
Charge de l'exercice	2 133	2 891
Montants versés au cours de l'exercice	(2 006)	(2 088)
Solde à la fin de l'exercice	9 990	9 863

31. Éventualités

En vertu du décret 1393-2001 du gouvernement du Québec daté du 21 novembre 2001, 9109-3294 Québec inc., filiale d'Investissement Québec, a fait l'acquisition, en décembre 2001, d'un terrain affecté de pollution pour le prix de un dollar. Investissement Québec est garante, en partie, du passif environnemental de ce terrain. La Société estime que les coûts de décontamination et d'assainissement du terrain, dont elle doit prendre la charge, pourraient s'élever à 11,7 millions de dollars. Toutefois, en vertu de sa loi constitutive, les pertes qui pourraient découler de ce passif éventuel seront assumées par le gouvernement du Québec.

Au cours d'un exercice antérieur, la Société a réalisé un gain sur disposition d'actions provenant d'une option, à la suite de la vente de la totalité des actions émises par une entreprise. Dans le cadre de cette transaction, la Société s'est engagée à indemniser les actionnaires dirigeants pour les dommages ou les pertes que ces derniers pourraient subir en raison des garanties qu'ils ont données à l'acquéreur. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de déboursier à ce titre est de 0,6 million de dollars. Cet engagement se terminera au plus tard le 15 janvier 2007.

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière ni sur les résultats de son exploitation.

32. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Les opérations commerciales de la Société avec ces apparentés ont été conclues dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Toutes ces opérations, comptabilisées selon la valeur d'échange, ont été divulguées distinctement dans les états financiers.

33. Chiffres comparatifs

Certains chiffres des exercices 2003 et 2004 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2005.

34. Bilans d'Investissement Québec et de ses filiales

						2005	2004 (redressé) (note 3)
	Investissement Québec non consolidé	IQ Immigrants Investisseur inc.	IQ FIER inc.	Autres filiales	Éliminations et reclassifi- cations ⁽¹⁾	Total cumulé	Total cumulé
ACTIF							
Encaisse	–	272	3	4	(279)	–	2 469
Placements temporaires	–	9 588	–	–	–	9 588	4 990
Placements	–	1 730 962	198	86	–	1 731 246	1 038 376
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	744 925	–	–	–	–	744 925	801 978
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	333 011	–	–	–	–	333 011	342 722
Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	2 744	–	–	–	–	2 744	21 276
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	558 956	–	–	–	–	558 956	562 751
Placements dans les filiales, à la valeur de consolidation	18 523	–	–	–	(18 523)	–	–
Avances à des filiales	164	–	–	–	(164)	–	–
Autres éléments d'actif	64 388	72 814	–	570	(911)	136 861	78 806
	1 722 711	1 813 636	201	660	(19 877)	3 517 331	2 853 368
PASSIF ET AVOIR							
Passif							
Chèques en circulation moins l'encaisse	–	–	–	–	904	904	–
Découvert bancaire	1 183	–	–	–	(1 183)	–	–
Emprunts à court terme	235 900	–	–	–	–	235 900	370 900
Emprunts à long terme	1 016 817	1 793 200	–	–	–	2 810 017	2 003 146
Intérêts échus et courus sur les emprunts	12 564	–	–	–	–	12 564	12 267
Avances de la Société mère	–	–	–	164	(164)	–	–
Provision cumulée pour pertes sur garanties	156 526	–	–	–	–	156 526	219 657
Autres éléments de passif	20 657	1 623	417	570	(911)	22 356	20 170
	1 443 647	1 794 823	417	734	(1 354)	3 238 267	2 626 140
Avoir							
Avoir initial et capital-actions	32 944	1	1	3	(5)	32 944	32 944
Excédent (déficit)	246 120	18 812	(217)	(77)	(18 518)	246 120	194 284
	279 064	18 813	(216)	(74)	(18 523)	279 064	227 228
	1 722 711	1 813 636	201	660	(19 877)	3 517 331	2 853 368
Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	1 570 655	–	–	–	–	1 570 655	1 260 404

(1) Éliminations relatives aux soldes et aux transactions intersociétés et reclassifications.

35. États des résultats d'Investissement Québec et de ses filiales

	Investissement Québec non consolidé	IQ Immigrants Investisseur inc.	IQ FIER inc.	Autres filiales	Éliminations et reclassifications ⁽¹⁾	Total cumulé 2005	Total cumulé 2004
Revenus liés à l'exploitation							
Revenus d'intérêt et contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	66 587	54 518	–	–	–	121 105	97 354
Honoraires de garantie	14 636	–	–	–	–	14 636	12 525
Primes au risque							
Options d'achat d'actions	2 409	–	–	–	–	2 409	4 150
Participations aux bénéficiaires et autres	3 814	–	–	–	–	3 814	3 055
Commissions d'engagement	6 613	–	–	–	–	6 613	7 666
Honoraires – Société apparentée, IQ Immigrants Investisseurs inc.	1 024	–	–	–	(1 024)	–	–
Autres revenus	21 635	5 451	–	5	–	27 091	5 379
	116 718	59 969	–	5	(1 024)	175 668	130 129
Dépenses liées à l'exploitation							
Frais d'intérêt	35 884	–	–	–	–	35 884	36 951
Contributions financières	30 814	20 968	–	851	–	52 633	56 137
Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec	(30 814)	–	–	(851)	–	(31 665)	(45 382)
Honoraires d'intermédiaires financiers	–	26 464	–	–	–	26 464	17 747
Honoraires pour la gestion des dossiers de contributions financières – Société mère	–	1 180	–	–	(1 180)	–	–
Autres dépenses	2 480	310	51	–	196	3 037	1 972
	38 364	48 922	51	–	(984)	86 353	67 425
Revenu d'exploitation avant la provision	78 354	11 047	(51)	5	(40)	89 315	62 704
Provision							
Provision pour pertes	165 742	–	–	–	–	165 742	273 023
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	(146 542)	–	–	–	–	(146 542)	(265 415)
	19 200	–	–	–	–	19 200	7 608
Revenu d'exploitation	59 154	11 047	(51)	5	(40)	70 115	55 096
Frais d'administration							
Frais d'administration	39 795	304	166	–	(40)	40 225	40 589
Honoraires d'administration – gouvernement du Québec	(21 946)	–	–	–	–	(21 946)	(26 811)
	17 849	304	166	–	(40)	18 279	13 778
Revenu net avant la quote-part des résultats des filiales	41 305	10 743	(217)	5	–	51 836	41 318
Quote-part des résultats des filiales	10 531	–	–	–	(10 531)	–	–
Revenu net	51 836	10 743	(217)	5	(10 531)	51 836	41 318

(1) Éliminations relatives aux soldes et aux transactions intersociétés et reclassifications.

Renseignements supplémentaires

Gérer des mesures fiscales

Sarbakan est un studio de création numérique spécialisé dans le développement de jeux principalement destinés aux médias interactifs. Fondée en 1998, elle bénéficie de la mesure Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ) et de la mesure portant sur la production de titres multimédias depuis mai 2000. Ces mesures fiscales ont notamment permis à Sarbakan d'accélérer le développement de jeux en ligne et hors ligne basés sur des personnages originaux. Depuis son installation dans le CNNTQ, l'entreprise a vu son effectif passer de 5 à près de 80 personnes.



Daniel Lefebvre et Simon Lemay Comtois,
Sarbakan



Retombées économiques

— Introduction

Chaque année, Investissement Québec évalue les retombées économiques et fiscales des projets qu'elle finance. L'évaluation est réalisée à deux niveaux.

En premier lieu, la Société évalue les incidences des dépenses effectuées par les entreprises pour mettre en place leurs projets d'agrandissement ou de construction de bâtiments, ou de fabrication et d'installation de machinerie (appelé volet « *projets* »). Les activités générées se traduisent dans l'économie par des revenus additionnels, principalement dans les industries de la construction et de la fabrication de machinerie. Selon une évaluation réalisée à l'aide du modèle intrants-extrants de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), les projets financés en 2004-2005 devraient représenter l'équivalent d'une charge de travail de 19 944 années-personnes pour que ces projets puissent se réaliser. Les travailleurs ainsi mobilisés (ingénieurs, architectes, travailleurs de la construction et techniciens) procureront au gouvernement québécois, par l'impôt perçu sur leurs salaires, des recettes fiscales et parafiscales de 196,6 millions de dollars.

En deuxième lieu, Investissement Québec analyse les incidences de l'accroissement des ventes annuelles réalisée à la suite de la mise en place des projets financés au cours des années passées (appelé volet « *portefeuille* »). Ainsi, pour l'année financière 2004-2005, les ventes totales des entreprises clientes s'élèvent à près de 29,4 milliards de dollars. La réalisation de ces ventes correspond, selon une évaluation du modèle intrants-extrants, à une charge de travail de 241 641 années-personnes et à des recettes fiscales et parafiscales de 2,2 milliards de dollars pour le gouvernement du Québec pour cette même année.

Investissement Québec n'a toutefois pas la prétention de s'attribuer la totalité des retombées liées aux activités de ses clients, mais plutôt l'apport marginal lié à ses interventions⁷. Ainsi 34,3 % des recettes totales reliées à la réalisation des projets, soit 67,5 millions de dollars, sont attribuées à l'activité d'Investissement Québec de même que 26,4 % des recettes totales liées aux ventes, soit 582,4 millions de dollars. La somme de ces recettes attribuables totalise 649,9 millions de dollars et constitue les rentrées de fonds que le gouvernement du Québec retire de l'activité de financement menée par la Société auprès des entreprises.

⁷ Le modèle d'attribution est résumé à la page 101.

Retombées économiques totales

	2004-2005	2003-2004
Retombées relatives à la réalisation des projets financés (volet <i>projets</i>)		
Valeur des projets simulés	2 022,8 M\$	2 685,7 M\$
Retombées économiques générées par ces projets		
Emplois (charge de travail en années-personnes)	19 944	21 962
Valeur ajoutée	1 170,9 M\$	1 268,0 M\$
Recettes du gouvernement du Québec	196,6 M\$	192,0 M\$
Retombées relatives aux ventes simulées des entreprises en portefeuille (volet <i>portefeuille</i>)		
Valeur des ventes simulées ⁽¹⁾	29 372,7 M\$	25 665,2 M\$
Retombées économiques générées par ces ventes		
Emplois (charge de travail en années-personnes)	241 641	252 486
Valeur ajoutée	17 649,0 M\$	15 879,2 M\$
Valeur ajoutée par emploi	73 038 \$	62 891 \$
Recettes du gouvernement du Québec	2 202,9 M\$	2 009,9 M\$
Recettes fiscales et parafiscales attribuables à Investissement Québec		
Relatives à la réalisation des projets financés (volet <i>projets</i>)	67,5 M\$	69,2 M\$
Relatives aux ventes des entreprises en portefeuille (volet <i>portefeuille</i>)	582,4 M\$	624,1 M\$
Recettes fiscales et parafiscales totales attribuables à Investissement Québec	649,9 M\$	693,3 M\$
Coûts	222,6 M\$	371,4 M\$
Ratio avantages-coûts d'Investissement Québec	2,92/1	1,87/11

(1) Selon le total sectoriel qui est équivalent au total régional.

○ — Retombées économiques par programme

Dans cette section sont présentés les intrants qui ont été utilisés dans les simulations d'impact sur l'économie ainsi que les résultats de ces simulations en termes de retombées économiques, c'est-à-dire en termes d'emplois, de valeur ajoutée et de recettes fiscales et parafiscales pour le gouvernement du Québec.

Valeur des intrants

Le tableau qui suit présente les intrants, c'est-à-dire les données relatives aux entreprises clientes et à leurs projets qui ont été utilisées pour effectuer les simulations de retombées économiques de 2004-2005.

L'évaluation des retombées économiques pour le volet *projets* porte sur 53 % de la valeur des interventions financières autorisées étant donné que les offres de financement refusées par les entreprises au 31 mars 2005 sont exclues, de même que le financement des crédits-acheteurs, lequel est évalué dans le volet suivant.

L'évaluation du volet *portefeuille* se base sur les ventes des entreprises financées depuis 1988 et dont le dossier est encore actif et administré par la Société. Les entreprises retenues sont celles dont les états financiers⁸ étaient disponibles au moment de l'évaluation. Par conséquent, l'analyse de cette année porte sur un échantillon de 88,8 % des entreprises du portefeuille de la Société.

⁸ N'ont été retenus que les états financiers dont l'exercice financier s'est terminé entre le 1^{er} juillet 2003 et le 30 juin 2004.

Valeur des intrants, 2004-2005

Programme ou volet de programme	Projets		Portefeuille		
	Valeur simulée (M\$)	Taille de l'échantillon ⁽³⁾	Ventes (M\$)	Total (M\$)	Échantillon (M\$)
Financement complémentaire					
Financement PME					
Production et alliance					
Investissement	150,5	94 %	1 946,7	202,1	174,2
Regroupement	39,8	99 %	290,1	19,1	17,3
Tourisme	26,3	98 %	68,6	22,3	18,7
Recherche et développement	297,6	82 %	338,7	48,3	47,5
Exportation	95,4	68 %	1 472,2	110,5	106,6
Fonds de roulement					
De croissance	18,2	97 %	299,9	15,5	15,2
Conjoncturel 1			15,6	1,4	1,4
Conjoncturel 3			540,1	41,3	40,4
De redressement	5,4	52 %	54,7	5,2	5,0
Mesures d'expérimentation	13,7	88 %	81,9	6,8	6,3
Programmes spécifiques					
Coopératives	42,9	99 %	870,2	123,9	118,2
OBNL	27,7	93 %	425,0	96,1	94,5
Déclic PME			181,2	23,2	21,9
Recyc-Québec			2,4	0,5	0,5
Outils de développement économique					
Biolevier			12,7	92,5	92,5
PASI et FAIRE ⁽¹⁾	311,4	100 %	17 511,1	973,3	911,1
Mandats gouvernementaux	384,5	100 %	3 178,6	1 475,6	1 466,3
Immigrants investisseurs	609,4	99 %	5 062,7	142,5	114,7
Total⁽²⁾	2 022,8	53 %	29 372,7	3 400,1	3 252,3

(1) Y compris les mandats gouvernementaux financés à même le budget du programme FAIRE.

(2) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

(3) La taille de l'échantillon correspond à la proportion de la valeur simulée des projets sur la valeur totale des projets autorisés.

Emplois

Le tableau ci-dessous présente l'incidence économique de l'activité d'Investissement Québec en matière d'emplois, c'est-à-dire l'équivalent de la charge de travail en années-personnes nécessaire pour réaliser les projets financés en 2004-2005 par la Société ainsi que pour réaliser les ventes de 2004-2005 des entreprises qu'elle a financées par le passé.

Emplois⁽¹⁾ par programme ou volet de programme, 2004-2005

Programme ou volet de programme	Projets			Portefeuille		
	Directs	Indirects	Total	Directs	Indirects	Total
Financement complémentaire						
Financement PME						
Production et alliance						
Investissement	681	460	1 141	12 670	6 587	19 257
Regroupement	179	182	361	2 182	754	2 936
Tourisme	211	102	313	1 237	264	1 501
Recherche et développement	2 884	1 302	4 186	2 007	981	2 988
Exportation	808	353	1 161	10 276	4 608	14 884
Fonds de roulement						
De croissance	138	48	186	1 880	827	2 707
Conjoncturel 1				91	47	138
Conjoncturel 3				2 869	1 812	4 681
De redressement	41	19	60	281	213	494
Mesures d'expérimentation	59	63	122	296	236	532
Programmes spécifiques						
Coopératives	451	150	601	10 242	3 291	13 533
OBNL	198	95	293	9 603	1 118	10 721
Déclic PME				1 346	609	1 955
Recyc-Québec				12	8	20
Outils de développement économique						
Biolevier				197	61	258
PASI et FAIRE ⁽²⁾	780	794	1 574	79 279	49 346	128 625
Mandats gouvernementaux	3 548	1 766	5 314	7 006	6 938	13 944
Immigrants investisseurs	2 819	1 813	4 632	30 705	18 189	48 894
Total⁽³⁾	12 797	7 147	19 944	155 258	86 383	241 641

Sources : Investissement Québec et Institut de la statistique du Québec

(1) Charge de travail, en année-personne, nécessaire à la réalisation des ventes par les entreprises clientes et leurs fournisseurs.

(2) Y compris les mandats gouvernementaux financés à même le budget du programme FAIRE.

(3) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme.

Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée correspond à la rémunération totale des facteurs de production, soit les salaires et les traitements avant impôt, le revenu net des entreprises et les autres revenus bruts avant impôt. Une entreprise produit une valeur ajoutée par ses investissements, ses activités de transformation de matières premières, de biens ou de composantes à contenu québécois. La valeur ajoutée se calcule aussi à l'aide des ventes de l'entreprise et de ses fournisseurs.

Valeur ajoutée par programme ou volet de programme, 2004-2005

	Projets (M\$)	Portefeuille (M\$)	Productivité du portefeuille (valeur ajoutée par emploi) (\$)
Financement complémentaire			
Financement PME			
Production et alliance			
Investissement	75,8	1 224,7	63 598
Regroupement	24,7	175,9	59 895
Tourisme	17,9	55,4	36 926
Recherche et développement	222,9	209,6	70 175
Exportation	78,1	940,5	63 191
Fonds de roulement			
De croissance	12,2	183,4	67 755
Conjoncturel 1		9,9	71 806
Conjoncturel 3		317,6	67 844
De redressement	4,0	38,0	76 843
Mesures d'expérimentation	8,4	43,8	82 338
Programmes spécifiques			
Coopératives	32,3	616,8	45 576
OBNL	17,1	387,9	36 185
Déclic PME		119,3	60 988
Recyc-Québec		1,2	62 051
Outils de développement économique			
Biolevier		10,5	40 818
PASI et FAIRE ⁽¹⁾	100,6	10 288,3	79 987
Mandats gouvernementaux	296,3	1 755,3	125 874
Immigrants investisseurs	280,6	3 088,1	63 159
Total⁽²⁾	1 170,9	17 649,0	73 038

Sources : Investissement Québec et Institut de la statistique du Québec

(1) Y compris les mandats gouvernementaux financés à même le budget du programme FAIRE.

(2) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

Recettes du gouvernement du Québec

Les retombées en matière de recettes fiscales et parafiscales comprennent l'impôt sur les salaires et traitements et les cotisations versées à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, au Fonds des services de santé et à la Régie des rentes du Québec. L'évaluation effectuée ne tient compte que des recettes du gouvernement du Québec, sans égard aux recettes procurées aux autres gouvernements, ni aux revenus provenant de l'impôt sur les sociétés.

Recettes du gouvernement du Québec par programme ou volet de programme, 2004-2005

Programme ou volet de programme	Recettes fiscales (M\$)		Recettes parafiscales (M\$)		Total (M\$)
	Projets	Portefeuille	Projets	Portefeuille	
Financement complémentaire					
Financement PME					
Production et alliance					
Investissement	5,4	73,2	6,9	93,0	178,5
Regroupement	2,1	10,5	1,8	12,7	27,1
Tourisme	1,5	2,8	2,1	4,5	10,9
Recherche et développement	18,3	14,1	17,2	14,5	64,1
Exportation	5,4	57,4	5,3	71,0	139,1
Fonds de roulement					
De croissance	0,8	11,1	1,0	14,1	27,0
Conjoncturel 1		0,5		0,7	1,2
Conjoncturel 3		17,7		21,6	39,3
De redressement	0,3	2,4	0,3	3,1	6,1
Mesures d'expérimentation	0,7	2,7	0,6	3,2	7,2
Programmes spécifiques					
Coopératives	2,3	40,9	2,7	52,1	98,0
OBNL	1,7	17,7	1,8	24,7	45,9
Déclic PME		7,9		9,5	17,4
Recyc-Québec		0,1		0,1	0,2
Outils de développement économique					
Biolevier		0,8		0,8	1,6
PASI et FAIRE ⁽¹⁾	8,2	575,8	9,7	685,8	1 279,5
Mandats gouvernementaux	25,4	93,9	22,8	78,6	220,7
Immigrants investisseurs	21,4	179,8	30,9	240,6	472,7
Total⁽²⁾	93,5	1 109,3	103,1	1 199,1	2 399,5

Sources : Investissement Québec et Institut de la statistique du Québec

(1) Y compris les mandats gouvernementaux financés à même le budget du programme FAIRE.

(2) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme.

Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

○ Méthodologie d'évaluation des retombées économiques

Évaluation des retombées économiques

La méthodologie utilisée par Investissement Québec pour évaluer les retombées économiques de ses interventions s'appuie sur des simulations effectuées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), à l'aide de son modèle intersectoriel, lequel reproduit d'une façon simplifiée le fonctionnement de l'économie québécoise en s'appuyant sur une vaste banque de données.

À l'aide des données fournies par Investissement Québec, l'ISQ évalue en premier lieu l'incidence économique des dépenses des entreprises dans le cadre de la réalisation des projets que la Société a financés dans l'année : agrandissement ou construction de bâtiments, fabrication et installation de machinerie, etc. L'évaluation exclut les offres de financement refusées par les entreprises et les projets apparentés à une vente, lesquels sont pris en compte dans un deuxième temps. Les coûts des projets sont ventilés par type de dépense : construction, équipement et machinerie, honoraires professionnels et fonds de roulement.

Ces projets se traduisent dans l'économie principalement par des revenus pour les industries de la construction et de la fabrication de machinerie. Le modèle de l'ISQ permet d'évaluer l'équivalent de la charge de travail en années-personnes que ces deux industries auront accompli pour assurer la réalisation des projets. Ingénieurs, architectes, travailleurs de la construction ou techniciens auront ainsi procuré au gouvernement québécois, par l'impôt perçu sur leurs salaires, des recettes fiscales et parafiscales importantes.

En deuxième lieu, Investissement Québec fournit à l'ISQ des données pour évaluer, par rapport aux entreprises de son portefeuille au 31 mars 2005, l'incidence économique de l'accroissement de leurs ventes annuelles ayant été rendu possible par les investissements financés par la Société dans les années passées. Le modèle de l'ISQ évalue la charge de travail que la réalisation de ces ventes aura représentée dans l'économie ainsi que les recettes procurées au gouvernement par les salaires.

Messieurs Yves Dion, économiste, et Régis Fortin, professeur en finances de l'Université du Québec à Rimouski, analysent par la suite les résultats des évaluations de retombées économiques effectuées par l'ISQ.

Des validations éliminent le double comptage, notamment pour les entreprises ayant bénéficié de plus d'un programme. Les retombées économiques, soit les emplois, la valeur ajoutée et les recettes du gouvernement du Québec, sont présentées par programme, par secteur et par région. Vu la composition du portefeuille d'Investissement Québec, le niveau des retombées économiques peut varier d'une année à l'autre en fonction du roulement des entreprises (entrées et sorties de portefeuille) et non seulement en fonction de leur performance ou de la conjoncture économique.

Attribution des retombées à Investissement Québec

Investissement Québec ne s'attribue pas la totalité des recettes fiscales et parafiscales suscitées par les projets d'investissements et les ventes de ses clients. Son action devant être complémentaire à celle des institutions financières, le modèle d'attribution ne prend en compte que la partie de ces retombées générée par les entreprises dont la structure financière dépasse le seuil de risque habituellement toléré par les institutions prêteuses traditionnelles. Pour les outils de développement économique, tels les programmes FAIRE, PASI et les mandats gouvernementaux, la Société s'attribue les retombées en proportion de la probabilité que les projets soutenus ne se réalisent pas sans son intervention ou qu'ils se réalisent à l'extérieur du Québec.

Dans tous les cas, les retombées sont pondérées par divers critères pour n'attribuer à Investissement Québec que les projets susceptibles de procurer un gain net à l'économie, sans tenir compte des projets qui n'entraînent qu'un simple déplacement d'emplois dans l'économie.

Le modèle se base sur des évaluations objectives, fondées sur un système de cotations mettant en relation un ensemble de paramètres financiers et économiques. La méthodologie et les résultats globaux ont fait l'objet de nombreuses communications, notamment à l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science en 1997 et en 1998, à l'Association canadienne d'évaluation en 1999, à l'American Chamber of Commerce Research Association (ACCRA) en 2001 et à l'Association de science régionale de langue française en 2002. L'ACCRA a d'ailleurs décerné un prix d'excellence à Investissement Québec en juin 2004 pour sa méthodologie d'évaluation des incidences de ses interventions financières dans des projets majeurs.

Produits financiers et fiscaux gérés par Investissement Québec

○— **Financement PME**

Prêt ou garantie de prêt servant à financer des projets d'investissement, d'innovation, d'alliance stratégique ou d'exportation réalisés par des PME des secteurs manufacturier, tertiaire moteur ou touristique. Ce programme permet aussi aux entreprises qui ont besoin de liquidités de financer de façon intérimaire les crédits d'impôt auxquels elles ont droit en vertu des mesures fiscales en vigueur.

○— **Programme favorisant le financement de l'entrepreneuriat collectif**

Programme visant à favoriser la création, le maintien et le développement des entreprises de l'économie sociale, en accordant une aide financière aux organismes à but non lucratif, aux entreprises coopératives ou à leurs filiales.

○— **Programme favorisant la capitalisation des entreprises de l'économie sociale**

Programme de soutien à la capitalisation des organismes à but non lucratif ou des entreprises coopératives.

○— **Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI)**

Programme de soutien financier visant à appuyer les projets d'investissement structurants ou stratégiques ainsi que le développement de produits au Québec dans une perspective d'accroissement de la productivité et de création d'emplois. Il permet aux entreprises de bénéficier d'une contribution financière remboursable ou non remboursable, ou d'obtenir une garantie de prêt pour réaliser leurs projets.

○— **Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE)**

Programme de soutien financier visant les projets majeurs d'investissements et de création d'emplois. Il permet aux entreprises de bénéficier d'une contribution financière remboursable, non remboursable ou à remboursement conditionnel, ou d'obtenir une garantie de prêt pour réaliser leurs projets. Ce programme a pris fin le 31 mars 2004.

○— **Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises**

Programme visant à favoriser le développement économique en injectant dans les entreprises québécoises une partie des revenus de placement confiés par des immigrants investisseurs à IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec.

○— **Crédit-acheteur**

Garantie de prêt spécialement conçue pour soutenir la vente de biens à des entreprises étrangères.

○— **Programme de soutien à certains fournisseurs et sous-traitants**

Programme visant à soutenir financièrement les fournisseurs et sous-traitants qui éprouvent des difficultés financières temporaires en raison de l'arrêt du projet de l'usine de Papiers Gaspésia, Société en commandite de Chandler.

○— **Mesures fiscales**

Évaluation des demandes d'admissibilité des entreprises et production des attestations d'admissibilité annuelles ou des certificats relatifs aux crédits d'impôt remboursables.

○— **Fonds d'intervention économique régional (FIER)**

Fonds visant à aider les entreprises à accéder à une source de capital aux étapes du démarrage et du développement. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en région.

Modifications survenues en cours d'année

○ — Modification des mesures fiscales et des produits financiers

Dans le Discours du budget du 30 mars 2004, un nouveau programme de financement, le Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI), a été annoncé. Ce programme, entré en vigueur le 29 octobre 2004, permet à Investissement Québec de contribuer, sous diverses formes, à des projets d'investissement qui visent la diversification ou la consolidation d'un secteur et à des projets de développement de produits se démarquant par leur caractère novateur et leur potentiel commercial. Chaque projet doit démontrer son caractère stratégique ou structurant pour une entreprise. En outre, la participation financière est complémentaire au secteur privé et aux autres programmes.

Le 30 mars 2004, à la suite du *Rapport du groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque*, le gouvernement a également annoncé la création du Fonds d'intervention économique régional (FIER). Ce fonds vise à aider les entreprises à accéder à une source de capital aux étapes du démarrage et du développement. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en région. Le 15 décembre 2004, le gouvernement a confié à Investissement Québec la responsabilité de mettre en place et d'administrer la mise de fonds gouvernementale dans le FIER par l'entremise d'une nouvelle filiale, qui a été incorporée le 7 janvier 2005 sous le nom d'IQ FIER inc.

En ce qui a trait aux mesures fiscales, le moratoire sur l'accréditation sur les sociétés de placement dans l'entreprise québécoise (SPEQ) est toujours en vigueur. Par ailleurs, les entreprises admissibles aux divers crédits destinés aux régions (crédits pour les activités de transformation dans les régions ressources, pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec et pour la Vallée de l'aluminium) doivent désormais faire renouveler leur attestation d'admissibilité chaque année.

Enfin, dans le Discours sur le budget du 30 mars 2004, le gouvernement du Québec a confié à Investissement Québec l'ensemble des responsabilités administratives relatives aux avantages fiscaux de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel, lesquelles étaient assumées par le ministre des Finances. Le transfert des responsabilités a été effectué le 22 décembre 2004.

Code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration

Le 17 juin 1998, le gouvernement a adopté le décret 824-98 sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à ce décret, les membres du conseil d'administration d'Investissement Québec ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 26 septembre 2000. Ce code contient des principes qui tiennent compte de la mission et des valeurs de la Société et de ses principes généraux de gestion.

○— Dispositions générales

1. Ce code s'applique à toute personne nommée membre du conseil d'administration d'Investissement Québec.
2. Les membres adhèrent et contribuent à la réalisation de la mission d'Investissement Québec, telle que décrite à l'article 25 de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c. I-16.1), soit :

« La Société a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois.

Elle centralise et consolide l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement, devenant dans ce domaine un interlocuteur privilégié des entreprises.

Elle cherche à stimuler l'investissement intérieur et à attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Auprès de ceux-ci, elle fait la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Elle offre aux investisseurs des services d'accueil propres à les orienter efficacement dans leurs démarches auprès du gouvernement et leur fournit un soutien financier et technique.

Elle participe à la croissance des entreprises en favorisant notamment la recherche et le développement ainsi que l'exportation.

Elle cherche à assurer la conservation des investissements déjà effectués en apportant son soutien aux entreprises implantées au Québec, qui se distinguent par leur dynamisme ou leur potentiel. »

3. Le membre adhère aux valeurs et souscrit aux principes généraux de gestion qui sous-tendent l'action d'Investissement Québec, soit : le service au client d'abord, l'approche proactive, la compétence, l'engagement, l'intégrité, l'efficacité et l'efficience.

○ Règles de déontologie

4. Le membre qui constate, lors d'une séance du conseil d'administration ou du comité exécutif, qu'il se trouve en conflit d'intérêt, doit le dévoiler par écrit au président du conseil d'administration et s'abstenir de participer à toute délibération et décision portant sur l'objet du conflit et en conséquence, se retirer pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
5. Le membre doit éviter de se placer dans une situation où son intérêt personnel entre en conflit avec les obligations de ses fonctions.
6. Le membre qui fournit ou dont un associé fournit des services professionnels sur honoraires ou autre contrepartie à une entreprise, doit s'abstenir pendant toute la période des services de communiquer avec le personnel d'Investissement Québec au sujet de toute opération financière impliquant cette entreprise et la Société. Cette obligation s'étend à l'année complète qui suit la fin définitive de son mandat.
7. Le membre ne peut être désigné administrateur délégué d'Investissement Québec auprès d'une entreprise.
8. Le membre est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher le membre représentant ou lié à un groupe d'intérêt particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

9. Le membre est en conflit lorsque lui-même, ses descendants ou son conjoint détiennent, à sa connaissance, i) une participation dans une entreprise cliente d'Investissement Québec qui est une société fermée au sens de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., V-1.1); ii) une participation de dix pour cent et plus du capital-actions votant dans une entreprise cliente d'Investissement Québec qui n'est pas une société fermée au sens de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., V-1.1).
10. Le membre est en conflit lorsque le conseil est saisi d'un dossier concernant son entreprise, son concurrent, l'entreprise d'un client ou celle d'un proche ou d'un dossier d'une entreprise ayant reçu une lettre d'intention ou une lettre d'offre d'une entité dont il est l'administrateur ou l'employé.
11. Le membre ne peut accepter un cadeau ou tout autre avantage, sauf s'il est d'usage ou qu'il a une valeur modeste. Tout autre cadeau ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou remis à Investissement Québec.
12. Le membre ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu d'une entreprise en relations d'affaires avec Investissement Québec, ni pour lui-même ni pour un tiers.
13. Le membre doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.
14. Le membre qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures à Investissement Québec.
15. Le membre qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant Investissement Québec. Cet interdit s'étend à l'année complète qui suit la fin définitive de son mandat.
16. Un comité d'éthique composé de trois membres nommés par le conseil d'administration d'Investissement Québec est constitué. Ce comité se réunit à la demande du président du conseil d'administration d'Investissement Québec afin d'examiner toute question que lui soumet le conseil d'administration et soumet, le cas échéant, son rapport au conseil d'administration.

Déclarations relatives à divers règlements

○— Politique linguistique

La Société applique la Politique linguistique adoptée par le conseil d'administration le 25 septembre 2001, qui s'inspire de la Charte de la langue française, de la Politique linguistique gouvernementale, de la Politique sur les marchés publics et de la Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information.

○— Rémunération des vice-présidents

Conformément au CT 196753, la rémunération des vice-présidents d'Investissement Québec doit être rendue publique. La Société déclare que ces derniers ont été rémunérés en fonction d'une échelle salariale dont le minimum est de 89 361 \$ et le maximum, de 168 300 \$.

Liste des points de service d'Investissement Québec

— Au Québec

Anjou

7100, rue Jean-Talon Est, bureau 1250
Montréal (Québec) H1M 3S3
Téléphone : (514) 873-9292

Chandler

500, avenue Daigneault, case postale 1360
Bureau 10 A, Chandler (Québec) G0C 1K0
Téléphone : (418) 689-2549

Drummondville

1406, rue Michaud
Drummondville (Québec) J2C 7V3
Téléphone : (819) 478-9675

Gatineau

4, rue Taschereau, bureau 390
Gatineau (Québec) J8Y 2V5
Téléphone : (819) 772-3211

Saguenay

3950, boulevard Harvey, 2^e étage
Saguenay (Québec) G7X 8L6
Téléphone : (418) 695-7865

Laval

3030, boul. Le Carrefour, bureau 801
Laval (Québec) H7T 2P5
Téléphone : (450) 680-6161

Longueuil

1010, rue Sérigny, bureau 310
Longueuil (Québec) J4K 5G7
Téléphone : (450) 928-5688

Montréal

393, rue St-Jacques, bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1N9
Numéro sans frais: 1 800 461-2433
Téléphone : (514) 873-4375

Québec

1200, route de l'Église, bureau 500
Sainte-Foy (Québec) G1V 5A3
Numéro sans frais : 1 888 322-6466
Téléphone : (418) 643-5172

Rimouski

70, rue St-Germain Est, 1^{er} étage, bureau 100
Rimouski (Québec) G5L 7J9
Téléphone : (418) 727-3582

Rouyn-Noranda

170, Principale, bureau 202
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
Téléphone : (819) 763-3300

Saint-Georges

11535, 1^{er} Avenue, bureau 303
Saint-Georges (Québec) G5Y 7H5
Téléphone : (418) 222-5768

Sept-Îles

454, avenue Arnaud
Sept-Îles (Québec) G4R 3A9
Téléphone : (418) 964-8160

Sherbrooke

200, rue Belvédère Nord, 3^e étage, bureau 3.10
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : (819) 820-3224

Trois-Rivières

100, rue Laviolette, 3^e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6012

— Dans le monde

Chicago

444 N. Michigan Avenue, Suite 1900
Chicago IL 60611-3977, États-Unis
Téléphone : (312) 645-0392

Londres

59, Pall Mall
SW1Y 5JH Londres, Royaume-Uni
Téléphone : (44) 20 7766 5931

Los Angeles

10940 Wilshire Boulevard, Suite 720
Los Angeles CA 90024, États-Unis
Téléphone : (310) 209-3332

Munich

Dienerstrasse 20
D-80331 Munich, Allemagne
Téléphone : (49) 89 2420 8761

New York

Rockefeller Center, One Rockefeller Plaza, 26th Floor
New York NY 10020-2102, États-Unis
Téléphone : (212) 843-0976

Paris

66, rue Pergolèse
75116 Paris, France
Téléphone : (33) 1 42 99 61 50

